



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf. Mila



Institut des Lettres et des Langues
Département des langues étrangères
Filière : Langue française

Enonciation et polyphonie dans l'œuvre *La Légende Inachevée* de **Farida Hamadou**

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme Master
Spécialité : Sciences du langage

Présenté par:

1/ Bouchaabane Nourhane

2/ Felouate Khouloud

Sous la direction de : M^{me} Myriam Bouchoucha.

Membres du jury de soutenance

Président : Mr. Benlmouaffak Faysal, Maitre-assistant, centre universitaire A. Boussouf-Mila

Rapporteur : Dr. Myriam Bouchoucha, Maitre de conférences, centre universitaire A. Boussouf-Mila

Examineur : Mme Messaour Loubna, Maitre-assistant, centre universitaire A. Boussouf-Mila



Année académique 2019-2020

Remerciements

*Nous remercions tout d'abord « **ALLAH** » de nous avoir donné le courage d'entamer et de finir ce mémoire dans de bonnes conditions*

Nos remerciements à notre encadreur.

Dr Myriam Bouchoucha

Vous avez bien voulu nous confier ce travail riche d'intérêt et nous guider dans chaque étape de sa réalisation. Vous nous avez toujours réservé le meilleur accueil, malgré vos obligations professionnelles.

Vos encouragements inlassables, votre amabilité, votre gentillesse méritent toute admiration. Nous saisissons cette occasion pour vous exprimer notre profonde gratitude tout en vous témoignant notre respect.

*Nos profondes gratitude s'orientent vers l'écrivaine **Farida Hamadou** qui nous a donné du temps pour répondre à nos questions avec une très grande amabilité.*

Aux membres du jury

Président du Jury : Dr Benlmouaffak Faysal

Vous nous avez honorées en acceptant avec grande sympathie de présider le jury de soutenance.

. Veuillez trouver ici l'expression de notre grand respect et nos vifs remerciements.

Examineur : Dr Messaour Loubna.

Vous nous faites l'honneur d'accepter avec une très grande amabilité d'examiner ce travail.

Veuillez accepter ce travail maître, en gage de notre grand respect et notre profonde reconnaissance.

Un remerciement à tous nos enseignants pour leurs qualités scientifiques et pédagogiques.

Dédicaces

*Gloire soit rendue à **Dieu** tout Puissant Le très Miséricordieux pour
tous Ses bienfaits dont Il m'a comblée et de m'avoir donné le courage
et la force pour réaliser ce modeste travail que je dédie à :*

*A l'homme, mon précieux offre du Dieu, qui m'a toujours poussé et
motivé dans mes études : meilleur des pères **KAMEL**.*

*A la femme, ma joie, qui m'a toujours soutenue, qui a toujours cru en
moi : mon adorable mère **SORIA**.*

A mon Frère et mes sœurs

AYMEN, DJIHEN, INES, YOUSRA.

A qui je souhaite un avenir radieux plein de réussite

*A mon binôme **KHOULOU** pour son soutien morale, sa patience et
compréhension tout au long de ce projet.*

A toutes mes Amies, particulièrement :

HADIA, MOUNIA, YASMINE, RANIA, ROMAISSA, ASMA.

Norhene

Dédicaces

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à :

***Mes parents** en reconnaissance à leurs efforts, leurs sacrifices et leurs encouragements.*

*A **Norhene** qui tout au long de ce modeste travail a investi toutes ses efforts pour le terminer avec dévouement.*

A mes deux frères :

***Yahya et Yaakoub** et ma sœur **Layla**.*

A ceux qui sont présents dans ma mémoire malgré leurs absences

Finalement je tiens à souligner l'assistance morale de mes belles copines.

Kenza, Rima, Sophia, Choubeila et Karima

Khouloud

Déclaration

1. Ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par l'Arrêté N° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.
3. Les citations reprises mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets avec la mention, en bas de page, du nom de l'auteur, l'ouvrage et la page.

Nom : Benchaabane **Prénom :** Nourhane

Signature :

Nom : Felouate **Prénom :** Khouloud

Signature :

Liste des abréviations et symboles :

- **DD** : Discours direct
- **DDL** : Discours direct libre
- **DI** : Discours indirect
- **DIL** : Discours indirect libre
- **DD** : Discours rapporté
- **e** : Enoncé
- **E** : Enonciateur
- **E-D** : Les êtres discursifs
- **LOC** : Le locuteur-comme-constructeur
- **ME** : Moment d'énonciation
- **PDV** : Point de vue
- **SE** : Situation d'énonciation

Introduction générale

Aujourd'hui, la plupart des linguistes tentent de faire de la linguistique un domaine de recherche, enrichi par les apports de différentes disciplines, ils ont commencé par la littérature et qui leur apporte en retour un moyen d'analyse systématique. Cependant, cette interdisciplinarité entre les deux disciplines dominantes du langage semble s'être institutionnalisé parce que la linguistique s'intéresse de plus en plus à l'écriture et aux processus de sa création, Quant à notre étude, Enonciation et polyphonie dans l'œuvre *La Légende Inachevée*, elle sera donc une étude linguistique visant à révéler les différents aspects de l'insertion du discours autre dans celui de l'auteur dans un corpus littéraire qui prendra forcément en considération non seulement l'écriture mais aussi les conditions sociales dans lesquelles le discours littéraire s'insère.

En 2014, à l'occasion de la commémoration du 50^{ème} anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie, l'écrivaine Farida Hamadou a publié avec le soutien du ministère de la culture son ouvrage *La Légende Inachevée*.

Farida Hamadou, une écrivaine algérienne qui est née et vit à Constantine. Après des études d'anglais elle enseignera durant longues années, puis elle entame une nouvelle carrière de journaliste et de correctrice à *el Watan* (bureau de Constantine), elle a écrit deux livres *Maryem* en 2016 et *La Légende Inachevée* en 2014.

Ce dernier contient deux récits, le premier est intitulé *La Légende Inachevée* et la deuxième est *Vertiges*. Ce mémoire de recherche s'intéresse plus particulièrement au texte *La Légende Inachevée*; un roman écrit sous forme d'un journal intime car il parle de la vie privée des deux personnages en plusieurs extraits séparés. Le livre présente tout sorte d'amour, celui de la patrie, de l'homme pour sa femme, de la religion et de la vie.

L'écrivaine raconte l'histoire de Cilla, une enseignante de la langue française qui vit à Constantine pendant la décennie noire, elle a rencontré Ahmed un infirmier, les deux tombent amoureux et leur relation s'est terminée par le mariage. Mais comme toujours après l'amour vient la haine, Cilla et Ahmed se trouvent face à une tourmente de problèmes. Cilla qui a toujours rêvé d'une Algérie forte, moderne et collective s'est trouvée aux yeux de ses élèves l'enseignante qui n'aime pas sa patrie car elle enseigne la langue de l'ennemi qui conquiert son pays pendant des longues années. Les jours passent, le couple souffre d'une relation instable particulièrement quand Cilla perd son bébé qui n'est pas encore né, la peur de la mort et de la perte qui menace cilla et Ahmed a mené la relation à être finir. A la fin de

Introduction générale

l'histoire Cilla était assassinée au nom de religion car elle a refusé de porter le foulard. Cilla est partie en laissant Ahmed tout seul face à un destin inconnu.

Comme nous l'avons mentionné dans le titre principal, notre travail est une étude énonciative et polyphonique portant sur le roman *La Légende Inachevée* ; un thème qui s'inscrit dans la linguistique de l'énonciation appliqué sur un genre littéraire qui est le discours romanesque. Nous avons choisi notre corpus parce que nous avons été surpris par la richesse lexicale et le style adopté dans la rédaction de ce récit et la curiosité du genre diariste (journal intime) qui aide à connaître les pensées, les angoisses et les doutes de l'écrivain, nous voyons aussi que ce domaine est très intéressant dans les recherches actuelles, et que ce texte est très riche de pluralité de voix et des stratégies énonciatives.

A travers cette étude, nous tenterons de mettre au jour les enjeux et les stratégies énonciatifs et les différentes voix qui se font entendre dans ce récit, en nous appuyant sur les théories et les approches énonciatives et polyphoniques des différents littéraires et linguistes (Ducrot, Bakhtine, Benveniste, Kerbrat, Nølke... etc.).

Ce mémoire est un travail de recherche en sciences du langage, mais notre méthodologie ne se limite pas aux procédés linguistiques formels utilisés par l'auteure mais aussi une connaissance quant au contenu stylistique et thématique de son roman, donc notre objectif consiste à mettre en évidence l'importance de ces deux notions l'énonciation et la polyphonie pour approfondir nos connaissances, en l'occurrence en littérature et la linguistique. Ce mémoire tente donc de prouver que la transdisciplinarité de l'analyse du discours et sa relation avec d'autres types d'analyse offrent la possibilité d'examiner les textes littéraires sous un angle nouveau. Nous avons choisi comme ouvrage de référence principal d'analyse le *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, de MAINGUENEAU D. (2015, Colin).

Munis de ces outils, nous allons chercher à répondre à la problématique suivante :

➤ Comment se produisent et se déroulent l'énonciation et la polyphonie linguistique dans le roman *La Légende Inachevée* ? Ce mémoire aura par conséquent comme ambition d'analyser les procédés énonciatifs et polyphoniques utilisés par Farida Hamadou qui rendent son écriture intéressante du point de vue de la pluralité des voix.

Cette question nous amène à poser un ensemble de questions :

- Quels procédés énonciatifs l'auteur a adopté en écrivant ? Quelles sont les enjeux et les spécificités de l'énonciation dans le texte ?
- Comment un journal intime peut-il être polyphonique ?

Introduction générale

Afin de répondre aux questions présidentes, nous avancerons en guise de point de départ, ces hypothèses auxquelles nous tenterons d'apporter des confirmations ou des infirmations :

- L'auteur utilise plusieurs stratégies de l'énonciation : les déictiques de personne, déictiques spatio-temporels, et deux systèmes énonciatifs (deux énonciateurs)
- la polyphonie est visible dans le texte par un système énonciatif complexe (Le déplacement entre deux ou plusieurs systèmes énonciatifs. Cette double énonciation laisse entendre deux ou plusieurs voix divergentes) : Deux narrateurs, chacun avec un espace temporel et spatial spécifique, voix féminine, voix masculine et la voix de la société.

Afin de répondre à nos questions, nous n'allons pas utiliser l'ancienne structure sur notre étude, les chapitres ne sont pas subdivisés ; nous voulons faire une étude homogène en mélangeant les parties de chaque chapitre ensemble d'une manière propre et compréhensible, dont la partie pratique serait incluse dans la partie théorique afin de mettre en évidence les procédures qui conduisent l'énonciation vers la polyphonie.

Dans le premier chapitre, nous tenterons de faire une analyse énonciative en essayant de monter les théories faites sur cette notion qui ont été développées jusqu'à présent et d'analyser les stratégies énonciatives utilisées par Farida Hamadou lors de son écriture. Nous commencerons par définir quelques concepts les plus utilisés dans cette approche, afin de comprendre l'utilisation de chacun, nous essayerons ensuite de rendre compte les indices d'énonciation et de la subjectivité tel que les déictiques (personne et spatiaux-temporels) et la modalisation afin de dégager les enjeux et les procédés énonciatifs et de comparer entre l'énonciation des deux énonciateurs (Cilla et Ahmed), et nous terminerons notre chapitre par le plan d'énonciation qui est consacré au discours et récit.

Dans le second chapitre, nous tenterons de mettre à jour, à travers une étude polyphonique les différentes théories et définitions formées sur la polyphonie afin de bien maîtriser notre champ de recherche, nous nous efforcerons ensuite de faire une distinction entre la polyphonie littéraire -en essayant de mettre au jour le concept dialogisme et nous mettrons en évidence les différentes voix apparentes dans ce roman (la voix féminine, la voix masculine, sociale et religieuse)- et la polyphonie linguistique-en nous mettant au jour les différentes théories polyphoniques linguistiques (ducrotienne et scandinaves) et d'analyser les différentes voix qui se font entendre dans notre corpus à travers les diverses formes de

Introduction générale

polyphonie (La double énonciation, Le discours rapporté, L'interrogation, La négation, l'opposition et quelques marques typographiques).-

Nous terminerons notre recherche par une conclusion générale afin de répondre à notre problématique et à confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Chapitre 01 :

L'énonciation dans l'œuvre

La Légende Inachevée

Introduction

« La dimension énonciative du langage a longtemps été négligée par les courants de la linguistique structurale. Elle a été abordée entre deux guerres par les linguistes comme CH. Bally (1865-1947) ou G. Guillaume (1893-1960). Dans les années 1950, les travaux de R. Jakobson (1902-1976) et surtout ceux de Emile Benveniste (1902-1976) lui ont donné une assise solide.¹ » .

A partir de la fin des années 1960, les recherches dans ce domaine se sont multipliées. Pour la France, on citera en particulier celles d'Oswald Ducrot et d'Antoine Culioli. On attribue à Emile Benveniste le mérite d'avoir clairement développé l'énonciation au cours des 20 à 30 dernières années. L'énonciation a été utilisée d'abord comme réalisation vocale de la langue dans les dernières tendances de la linguistique générale, c'est-à-dire qu'elle était considérée comme la simple action d'utiliser oralement la langue en discours. L'énonciation tient de la position de l'énonciateur et du locuteur dans la production d'un énoncé donné. Elle ne considère pas la langue comme un objet inerte mais comme une activité qui s'intéresse aux éléments extralinguistiques et la situation d'énonciation dans un discours.

Dans le présent chapitre « l'énonciation dans l'œuvre *La Légende Inachevée* » nous allons mettre en valeur la définition des concepts clés liés à notre thème de recherche. Au début, nous commencerons par un petit aperçu historique qui parle de commencement de la linguistique structurale vers la linguistique de l'énonciation, puis nous parlerons des théoriciens (Benveniste, Maingueneau...) et leurs différents théories établis sur l'énonciation, ensuite nous définirons quelques concepts les plus utilisés dans cette approche, afin de comprendre l'utilisation de chacun., passant par les déictiques et la modalisation finalement on terminera le chapitre par le plan de l'énonciation qui évoque le discours et le récit.

¹MAINGUENEAU D., 2015, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, p15

1. Théories de l'énonciation

1.1. De la linguistique structurale à la linguistique énonciative

Les linguistes de la première moitié du siècle dernier ont limité leurs études à la langue, en tant que système de signes associés à des groupes de règles, tout en ignorant certains aspects liés à son utilisation et à ses utilisateurs. Cette option n'a pas été sans conséquences pour le développement des théories concernées.

1.1.1. La linguistique structurale

Contrairement à la grammaire traditionnelle, la linguistique structurale est réservée aux études descriptives et non descriptives du langage ; c'est une discipline qui analyse les systèmes phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique des langues.

Antoine Auchlin et Jacques Moeschler affirment que le structuralisme linguistique basé sur les travaux de Saussure se caractérise par « *l'idée de clôture sur soi du système ou structure envisagé comme objet d'étude, idée qui a été prolongée dans l'assimilation de la langue à jeu. Il en découle les deux postulats de l'indépendance de la forme et de l'autonomie du langage.*² ».

Dans ce sens la linguistique structurale s'intéresse uniquement à l'émetteur et au récepteur et néglige le contexte. C'était une base nécessaire pour comprendre la langue, mais il manque le contexte permettant de comprendre que la langue est quelque chose de vivant. Dans les années 1960, une seconde génération de linguistes va dire que la langue est aussi un contexte, une culture, une histoire. Apparaît alors l'idée d'énonciation.

1.1.2. La linguistique de l'énonciation

Le courant énonciatif s'inscrit dans le prolongement de la grammaire structurale des années 1960-1970. Il approfondit les concepts mis en place dans les années 1950 et 1960 par le linguiste Emile Benveniste.

G. Molinié affirme que l'énonciation « *s'intéresse non pas au discours produit (l'énoncé), mais au jeu de sa production (l'énonciation).*³ ».

Donc la linguistique de l'énonciation étudie la subjectivité dans le langage : marques, conditions, effets, enjeux ; c'est-à-dire qu'elle étudie les déterminations les plus vives du sens.

L'énonciation a été définie successivement par plusieurs linguistes ; tous les linguistes pourtant s'accordent sur le sens propre qu'il convient d'attribuer à ce terme :

² AUCHLIN A et MOESCHER J., *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus", p 35

³ MOLINIE G., 1997, *La stylistique*. Paris : PUF – Que sais-je ? p57-58

Elle est définie, dans le *Grand dictionnaire : Linguistique et Sciences du langage* comme : « *l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé ; les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué. L'énonciation est l'acte individuel de l'utilisation de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cet acte, c'est l'acte de création du sujet parlant devenu alors ego ou sujet d'énonciation.*⁴ »

Dans son ouvrage *Problème de linguistique générale*, Emile Benveniste a défini l'énonciation comme « *cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*⁵. ».

Pour lui, l'énonciation est l'acte individuel de production et d'utilisation de la langue dans son contexte déterminé ; c'est un procès à étudier sous trois aspects principaux participant à la production énonciative : la réalisation vocale de la langue ; La sémantisation de la langue et la réalisation individuelle de la langue en discours.

Ducrot propos une définition dans laquelle la notion d'« acte individuel d'utilisation » disparaît. Il explique : « *L'évènement, le fait que constitue l'apparition d'un énoncé – apparition de la sémantique linguistique décrit généralement comme l'actualisation d'une phrase [...]. Le concept d'énonciation dont je vais me servir [...] n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant.*⁶ ».

Il l'a défini comme l'émergence d'un énoncé, ou l'action d'émettre une phrase sans prendre en considération le sujet parlant (celui qui parle).

Comme le souligne M. Bracops « *l'énonciation est un processus unique, en ce sens qu'elle ne peut être reproduite sans que soient modifiés les conditions dans lesquelles elle se réalise (alors qu'un même énoncé peut être reproduit deux à plusieurs reprises).*⁷ ».

Dans cette citation, Bracops a abordé le terme « condition » ; c'est-à-dire qu'un énoncé ne peut pas être produit sans être émis dans un contexte ou sous certaines conditions.

Selon Catherine Kerbrat –Orecchioni, l'énonciation est « *la recherche des procédés linguistiques (Shifters, modalisateurs, termes évaluatifs ...) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la "distance énonciative").*⁸ ».

⁴ Grand dictionnaire 2001: *Linguistique et Sciences du langage*, pp180-181

⁵ BENVENISTE E., 1974, *Problème de linguistique générale II*, p80.

⁶ DUCROT O., *Les mots du discours*, Paris, Minuit p33-34

⁷ BRACOPS M., 2006, *Introduction à la pragmatique : Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, Deboeck & Larcier S.A., éditions l'université, Bruxelles. P174

⁸ KERBRAT-ORCCHIONI C., 1999, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Quatrième Edition. Paris, Armand Colin. P 36

Il s'agit donc de repérer des marques qui seront pour nous des indices (implicites ou explicites) de l'inscription de l'énonciateur dans son énoncé, de sa position par rapport à son interlocuteur et par rapport à l'objet de son discours.

Nous pouvons compléter ces réflexions par celle de Anscombe et Ducrot qui pensent que : « *l'énonciation est l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle*⁹ ».

Donc l'énonciation peut être considérée comme:

Un acte physique et mental de mise en fonctionnement de la langue, acte par lequel le locuteur s'approprie la langue. On s'intéresse donc à l'usage que les sujets font de la langue. Ce courant s'efforce de tenir compte de la position de l'énonciateur et du locuteur dans la production d'un énoncé donné. La langue n'est plus considérée comme un objet inerte ; elle permet au langage d'exister. Son objectif est d'analyser tous les éléments qui permettent de relier l'énoncé au locuteur à un moment donné.

1.2. Approche théorique de l'énonciation

Pour comprendre l'énonciation, il est nécessaire de connaître les diverses théories qui participent au développement de l'énonciation au fil de temps. Les théories de l'énonciation ou les théories énonciatives se sont constituées autour des travaux de Emile Benveniste, Dominique Maingueneau, Catherine Kerbrat Orecchioni et d'autres linguistes.

1.2.1. L'énonciation chez Benveniste

Emile Benveniste est le premier qui a développé la théorie énonciative en France en 1966 1974. Il a dit que « [...] *avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour [...]*¹⁰ ».

Benveniste a présenté le locuteur comme premier actionnaire dans les conditions de l'énonciation en ce qui est nommé l'acte individuel. Ce dernier qui est considéré comme réalisation qui permet à connaître les éléments de la situation d'énonciation et étudier les deixis contextuelles dont ils regroupent l'ensemble des signes qui renvoient aux paramètres de l'énonciation, il s'agit des indicateurs de l'énonciation (embrayeur, déictique).

1.2.2. Chez Dominique Maingueneau

Dans son ouvrage *L'énonciation en linguistique française*, Maingueneau a rédigé une perspective regroupant les éléments constitutifs de sa théorie énonciative. Il considère toute

⁹ANSCOMBRE J C et DUCROT O., 1976, « L'argumentation dans la langue », *Langages* 42, p.18.

¹⁰ BENVENISTE E., 1974, *Problème de linguistique générale II*. Paris. Gallimard., pp 81-82.

énonciation comme un événement unique qui se démontre entre un énonciateur et un destinataire. Le linguiste envisage l'énonciation comme « *le pivot de la relation entre la langue et le monde.*¹¹ ».

Il propose que, ce soit l'interférence qui domine l'emploi des termes : la situation d'énonciation, situation de locution, situation de communication (contexte).

1.2.3. Catherine Kerbrat Orecchioni

Orecchioni a participé au développement de la théorie énonciative en partant de la reformulation faite sur le schéma de Jakobson. Elle pose deux types d'énonciation « étendue et restreinte. ». Pour Orecchioni la définition de l'énonciation est liée aux procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs.) Par lesquels le locuteur montre sa présence dans l'énoncé.

2. Champs Conceptuel

Dans cette partie, nous tenterons de définir quelques concepts les plus utilisés dans cette approche, afin de comprendre l'utilisation de chacun.

2.1. Locuteur / Énonciateur

Le locuteur et l'énonciateur sont deux termes très connus en science du langage, notamment dans la théorie de l'énonciation, ils sont souvent confondus mais chacun a un sens différent.

2.1.1. Locuteur

Le locuteur est celui par qui l'énoncé existe et celui qui est en relation directe avec « *le centre déictique à savoir l'ensemble des coordonnées personnelles, spatiales et temporelles. Le locuteur est donc celui qui peut utiliser les déictiques de la première personne mais également celui qui peut les gommer en recourant à une stratégie d'effacement énonciatif.*¹² »

Selon Ducrot le locuteur « *responsable de l'énoncé donne existence au moyen de celui-ci à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Sa position propre peut se manifester soit parce que qu'il assimile à tel ou tel des énonciateurs en le prenant pour représentant (l'énonciateur et alors actualisé) soit simplement parce que il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux.*¹³ ».

¹¹ MAINGUENEAU D., 1997, *Nouvelles tendances en analyse de discours*. Paris .Hachette, p18.

¹² VION R., 2005, « Modalisation, dialogisme et polyphonie » Université de Provence /UMR 6057 Parole et Langage, p 30.

¹³ DUCROT O., 1984, *Esquisse d'une théorie polyphonique et de l'énonciation, Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p 205.

Le locuteur est donc une entité qui communique et interagit avec l'interlocuteur avec une situation de communication précise. Il a des attributs psychologiques et sociaux. Plus précisément, c'est l'entité qui devrait être responsable de l'énoncé.

2.1.2. *Énonciateur*

Selon Ducrot, les énonciateurs sont des « êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles ¹⁴ ».

Un énonciateur est la personne qui produit un énoncé (orale ou écrit) pour un destinataire dans un temps et dans un lieu précis.

On peut distinguer le locuteur de l'énonciateur comme suit:

Le locuteur est un « être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. Il peut être distinct du producteur de l'énoncé. Une fois que le locuteur a été distingué du sujet parlant, il faut distinguer le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde. ¹⁵ » Alors que L'énonciateur est un « être linguistique porteur d'un point de vue construit dans l'énoncé par la mise en scène énonciative. L'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur : le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. ¹⁶ ».

2.2. *Situation d'énonciation/ situation de communication*

Le mot situation se distingue souvent par différents noms: situation de communication, situation de discours, situation contextuelle, situation d'énonciation.

2.2.1. *Situation d'énonciation*

Selon Maingueneau « la notion de situation d'énonciation est au cœur de cette problématique, il s'agit d'un système de coordonnées abstraites, du point de repère par rapport aux quels doit se construire toute énonciation. ¹⁷ ».

Elle représente l'ensemble du processus du discours et se caractérise par une marque linguistique à valeur déictique, anaphorique ou illocutoire.

¹⁴ Ibid., p.204.

¹⁵ LONGHI J., 2012, « Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation » Arts et Savoirs [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 24 janvier 2018, consulté le 01 mai 2019, p04

¹⁶ Ibid., p04.

¹⁷ MAINGUENEAU D., 2015, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin p15.

2.2.2. Situation de communication

« En parlant de « situation de communication », on considère en quelque sorte « de l'extérieur », d'un point de vue socio-discursif dont tout texte - en ce qu'il relève d'un genre - est indissociable. ¹⁸».

Elle spécifie un environnement extralinguistique dans lequel les données correspondant aux différents composants peuvent être trouvées : finalité, statuts pour les partenaires et des circonstances appropriées.

Dans *Le Récit en Grèce* (2000), Claude Calame propose une distinction entre la situation de communication et la situation d'énonciation:

La première correspond à « l'acte effectif de production de l'énoncé : pour reprendre la terminologie introduite par A. J. Greimas, un énonciateur (R. Jakobson emploie les termes de destinataire ou d'émetteur) adresse son « énoncé » à un énonciataire (destinataire ou récepteur selon Jakobson)¹⁹ ». La seconde « constitue au contraire l'éventuelle inscription et expression linguistique, dans l'énoncé lui-même, de la première : [...] Benveniste utilise les termes de locuteur et allocuté ou allocutaire [pour désigner ces actants] [...]. ²⁰».

2.2.3. Situation /Contexte

La situation d'énonciation est également confondue avec le contexte. Cette confusion apparaît non seulement dans l'enseignement universitaire, mais parfois dans certains travaux de recherche.

La différence entre une situation et un contexte est que la situation est « l'ensemble des moments au cours desquels l'interaction entre un organisme et un milieu s'effectue réciproquement sous la forme d'une action.²¹ » ; mais le contexte est « l'ensemble des moments menant à la conformation passive du premier aux conditions du second.²² ».

La situation de communication est externe au langage (extralinguistique) « d'ordre psychosocial, externe au langage tout en y participant ²³ » alors que le contexte est interne à

¹⁸MAINGUENEAU D., 2004, « La situation d'énonciation entre langue et discours », Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), pp.197-210.

¹⁹CALAME C., 2000, *Le Récit en Grèce ancienne. Énonciation et représentation des poètes* (2ème édition), Belin, Paris. P20

²⁰*Id.*, p20.

²¹www.openedition.org consulté le 20/08/2020 à 21 :01

²²*Ibid.*

²³CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Livre, , p635

l'acte de langage (intralinguistique) « *le contexte n'est plus conçu comme quelque chose d'extérieur mais comme une réalité cognitive.* ²⁴».

Ce sont deux termes retenant une sorte d'inversion et des rapports entre eux, on trouve qu'à l'orale, la situation domine le contexte, quand à l'écrit c'est le contexte qui domine la situation.

2.3. Discours/ énoncé

Le discours et le récit sont deux termes ou deux vocables qui renvoient à des réalités très différentes en science du langage dont chacun diffère de l'autre.

J.-M. Adam définit le discours comme « *un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps) ; ce dont rend bien compte le concept de «conduite langagière» comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée* ²⁵»

En revanche, le mot énoncé désigne « *toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs. La clôture de l'énoncé est assurée par une période de silence avant et après la suite de mots, silences réalisés par les sujets parlants. Un énoncé peut être formé d'une ou plusieurs phrases ; on peut parler d'énoncé grammatical ou agrammatical, sémantique ou asémantique.* ²⁶».

Nous comprenons donc que le texte (énoncé), est un objet abstrait, qui est obtenu en soustrayant le contexte d'un objet spécifique (discours). C'est le produit de l'acte d'énonciation.

L. Guespin établit une distinction entre le discours et l'énoncé, il affirme qu'un « *énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication* » le discours, c'est « *l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration 'en langue' en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours.* ²⁷».

Autrement dit :

²⁴KLEIBER G., 1994, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive » In: Langue française, n°103, Le lexique : construire l'interprétation. pp. 9-22; pp. 9-22

²⁵ADAM J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Bruxelles-Liège, Mardaga. P. 23

²⁶DUBOIS J., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, p 180

²⁷GUESPIN L., 1971, *Problématique des travaux sur le discours politique*, langage, 23, P 3-24, cité par Charaudeau P, Maingueneau D, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, éd. Seuil, Paris p 223

Le Discours est un texte avec une condition de production ; alors que l'énoncé est un discours sans condition de production.

3. Les marques de l'énonciation

Une marque d'énonciation est un terme qui déclare la présence de celui qui parle dans un énoncé, il existe des différents termes comme « déictique », « embrayeurs », « indices », « Shifters » pour désigner les éléments linguistiques qui n'ont pas de référent précis hors de leurs conditions de production. Il faut connaître l'environnement spatio-temporel dans lequel le référent a été produit ainsi que l'émetteur et le destinataire de l'énoncé.

3.1. La situation d'énonciation

Maingueneau affirme que « *la notion de situation d'énonciation est au cœur de cette problématique, il s'agit d'un système de coordonnées abstraites, du point de repère par rapport aux quels doit se construire toute énonciation.*²⁸ ».

La situation d'énonciation est donc la situation dans laquelle une parole a été émise ou la situation dans laquelle un texte a été écrit. La situation d'énonciation répond aux questions : Qui parle (l'énonciateur) ? À qui (destinataire) ? Où (le lieu de l'énonciation) ? Quand (le moment de l'énonciation) ? De quoi (le sujet de l'énonciation) ?

Notre corpus est écrit sous forme de journal intime, cela veut dire qu'il n'est pas un texte « sans destinataire. », il a toujours un destinataire que ce soit un moi dédoublé ou bien un destinataire imaginaire. « *L'écriture diariste implique toujours une situation d'énonciation où la parole est adressée, ne serai- ce qu'a une autre instance de soi.* ²⁹ ».

Dans notre cas, il existe deux énonciateurs (Cilla et Ahmed), qui sont eux-mêmes des énonciataires. A travers quelques exemples précis, nous allons essayer d'établir la présence de l'énonciateur et de l'énonciataire.

1. Enonciateur (Cilla)

Cilla est une jeune femme pleine de vie, qui habite à Constantine, enseignante dans un lycée, qui a rencontré l'amour de sa vie en pleine guerre. Bien qu'elle ait souffert de cette attitude, de la haine de l'Inquisition, de l'incarnation, et qui a vécu toute seule une grande terreur, mais elle n'a jamais fait appel à personne et n'a jamais perdu son espoir à la vie ni à l'amour.

²⁸MAINGUENEAU D., 2015, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin. p15.

²⁹KUNZ WESTERHOFF DOMINIQUE., 2005. « Le journal intime », Méthodes et problèmes. Genève: Dpt de français moderne <<http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/journal/>>

Nous remarquons que dans les extraits dans lesquelles Cilla est énonciateur, elle s'adresse d'une part à elle-même:

- **Enonciataire (elle-même)**

- « *J'ai marché avec toutes mes sœurs d'infortune pour dire non à l'infamie et à la terreur érigée en religion.* » (p 72-73).
- « *j'ai décidé de ne pas en parler à Ahmed* » (p44).
- « *Nous avons pris le thé ensemble sur la terrasse.* » (p 77).
- « *Mon ventre est tout palpitant* » (p 24-25).
- « *je persisterai à me faire belle jusqu'à mon dernier souffle.* » (p 64).

Nous remarquons cependant que dans quelques extraits, la situation d'énonciation est différente parce qu'elle s'adresse à Ahmed et est pas à elle-même.

- **Enonciataire (Ahmed)**

- « *Tu étais hostile à ma décision de partir pour Alger ; tu craignais le pire* (p 72-73) ».
- « *Je t'attendais tranquillement, pourtant.* (p77) ».
- « *Je veux un enfant qui ait ton sourire Ahmed* (p 24-25)».
- « *Dans ce journal, je m'adresse à toi comme si je t'écrivais une lettre, et tu n'ignores pas combien les lettres d'amour sont éternelles* (p83)».

2. Enonciateur (Ahmed)

Ahmed est le mari de Cilla, un infirmier, doux, attentif, qui assume la responsabilité de sa famille. Après sa mort, il a trouvé le cahier de Cilla et a écrit à sa femme dans un système de journal et " contre-journal".

Dans les extraits dont lesquelles Ahmed est énonciateur, l'énonciataire est parfois Cilla et parfois lui-même, il utilise deux pronoms personnels destinant à Cilla.

- **TU** : est souvent utilisé avec le présent et le passé composé, il s'adresse directement à Cilla, ce qui montre que Ahmed ne veut pas accepter la mort de sa femme.
- **ELLE**: est souvent utilisé avec le passé simple et l'imparfait, il s'adresse à lui-même, c'est-à-dire qu'il a accepté sa mort.

C'est ce que notre écrivaine Farida Hamadou affirme dans notre questionnaire « *Passer du « tu » au « elle », est une autre technique littéraire. L'une s'adressant directement au partenaire, l'autre comme prenant à témoin le monde et les éléments de notre désarroi. Sans oublier la poésie et les effets de style qui rendent un texte profondément humain.*³⁰ ».

- **Enonciataire (Cilla)**

- « *Tu es dans le train qui s'ébranle.* » (p09-11).

³⁰ Questionnaire à l'écrivaine Farida Hamadou Question n°9.

- « *Tu as vécu toute seule une grande terreur. Tu l'as vécu dans ta chair et dans ton sang.* » (p97).

-« *Tu es ma cité perdue* » (p98).

-« *Pourtant je n'ai pas su veiller sur toi, Cilla.* » (p 27).

- **Enonciataire (lui-même)**

- « *Mon père m'avait un jour offert un luth* » (p 79).

-« *Le chat est revenu. Il était caché sous le guéridon, dans le patio.* » (p 89).

- « *Elle se jetait sur son petit tapis de prière, belle orante sanctifiée par son propre empressement à conserver avec Dieu* » (P10).

- « *Cilla est partie. Le dessein du jour était qu'elle répandit encore son parfum, qu'elle se penchât du haut du parapet...* » (p 09).

L'acte d'énonciation met en scène des actants (« je », « tu ») et des circonstants (« ici » et « maintenant »). Or, selon que les actants et les circonstants de la situation d'énonciation sont ou non présents dans un énoncé donné, celui-ci sera dit *ancré* ou *coupé de la situation d'énonciation*.

3.1.1. Les énoncés ancrés (ou embrayés)

La situation d'énonciation est importante pour rendre certains énoncés compréhensibles et les faire sortir de l'ambiguïté ; il s'agit par exemple des dialogues lorsqu'ils sont insérés dans un récit, ou encore des lettres. On appelle ces énoncés des « *énoncés ancrés ou embrayés* ». Elle comporte au moins un indice et il s'agit souvent du discours.

Maingueneau affirme que « *Le plus souvent, ce type d'énoncé contient outre les embrayeurs, d'autre traces de la présence de l'énonciateur : appréciation, interjection, exclamation, ordre, interpellation du Co-énonciation...* »³¹.

Dans notre corpus, les extraits de Cilla contenant souvent des énoncés ancrés, ce qui signifie qu'elle est présente et que ses extraits sont souvent des discours :

- « *Dans un moment de panique, **je me suis retournée pour fuir. Il était là,** étonné de **ma** frayeur.* (p14) ».
- « ***Je revois** l'envers de ce grand miroir* (p29) ».
- « *Ahmed **me taquine** et **me traite** de fataliste* (p60) ».
- « ***Ce soir,** tu trôneras comme un sultan et **je serai** ton amoureuse inspirée durant une multitude de nuits.* (p54) ».
- « ***Ce jour-là,** il y a eu un faux barrage sur l'une **des routes annexes.*** (p55) ».

³¹MAINGUENEAU D.,1998, *Analyser les textes de communication*, Armand Colin. p115.

- « *Ce matin, j'ai eu l'impression d'avoir été suivie jusqu'à devant la porte du lycée.* (p23) ».

3.1.2. L'énoncé coupé (ou non embrayé)

D'après Maingueneau, « Les énoncés non embrayés ne sont pas repérés par rapport à la situation d'énonciation, mais s'efforcent de construire des univers autonomes. Bien entendu, ils ont un énonciateur et un co-énonciateur, et sont produits en un moment et un lieu particuliers, mais ils se présentent comme coupés de leur situation d'énonciation, sans relation avec elle.³² ».

Certains énoncés peuvent être compris même s'ils n'apparaissent pas dans l'intégralité de la situation d'énonciation, on parle alors d' « énoncé coupé ou non embrayé ». C'est-à-dire d'énoncés qui peuvent être coupés de la situation d'énonciation. Elle ne comporte aucun indice (ou embrayeur) permettant de repérer celle-ci. Il s'agit souvent du récit.

Les énoncés coupés sont généralement présents dans les énoncés dont lesquelles Ahmed est énonciateur :

- « *Les militaires assiègent les lieux.* (p28) ».
- « *Il avait perdu deux couples. Il n'avait rien pu faire.* (p31) ».
- « *Dans la limpidité de son âme, il suivait les traces de son grand maître Ibn Badis.* (p62) ».
- « *Le chat est revenu. Il était caché sous le guéridon, dans le patio.* (p89) ».
- « *Noureddine Morcelli est champion des J.O d'Atlanta.* (p30) ».
- « *Le ciel et la terre se confondaient dans un furieux corps à corps.* (p31) ».

Les énoncés ancrés sont énoncés par Cilla ; les énoncés coupés sont énoncés par Ahmed, cela veut dire que les extraits de Cilla sont inscrits dans le discours et les extraits de Ahmed sont inscrits dans le récit.

3.2. Les déictiques

Selon Catherine Kerbrat Orecchioni, les déictiques sont « les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation ou décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication.³³ ».

Les déictiques sont donc, des unités linguistiques inséparables du lieu, du temps et du sujet de l'énonciation (je, ici, maintenant). c'est à dire des termes qui ne prennent leur sens

³² Ibid., p.116.

³³ KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin. p53.

qu'en relation avec la situation d'énonciation dans laquelle ils sont employés. Ces indices personnels et spatio-temporels, sont aussi appelés embrayeurs. Leur valeur référentielle varie d'une situation d'énonciation à une autre. Il s'agit des indices personnels et des indices spatio-temporels.

Dans son ouvrage *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Maingueneau affirme que : « Comme les linguistique ordinaires, les déictiques possèdent un signifié stable à travers tous leur emplois. Ainsi « je » désigne toujours celui qui parle et « tu » désigne toujours le destinataire. Mais ce « signifié ». N'est pas celui des noms ordinaires. Des signes comme fenêtre ou tulipe possèdent une « définition », ils permettent en dehors de tout emploi effectif de délimiter a priori une classe d'objet susceptible d'être dit fenêtre ou tulipes ³⁴ ».

3.2.1. Les embrayeurs subjectifs : Personne et non-personne

Les embrayeurs font référence soit aux actants, soit aux circonstants de l'énonciation. Les premiers se réfèrent à l'énonciateur ou au destinataire, et sont appelés embrayeurs subjectifs ou embrayeurs personnels.

3.2.1.1. La personne

Les déictiques personnels ce sont les marqueurs participants dans une situation d'énonciation.

« On ne peut pas interpréter un énoncé contenant « je » et/ou « tu » qu'en prenant en compte l'acte individuel d'énonciation qui les supporte: est "je" celui qui dit "je" dans un énoncé déterminé; est tu celui à qui « je » dit « tu ». C'est l'acte de dire je qui donne le référent de « je », de la même manière c'est l'acte de dire tu à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur³⁵ » Par conséquent, nous ne connaissons pas les référents "je" et "tu", indépendamment de leur utilisation.

A travers cette description, nous comprenons que « je » et « tu » sont des déictiques liés à la catégorie des personnes.

Dans notre corpus, les embrayages dont lesquelles le personnage de Cilla est énonciateur, nous trouvons ce types d'embrayeurs.

- « **Tu** étais hostile à ma décision de partir pour Alger ; **tu** craignais le pire (Cilla p72-73) ».
- « **Je** tenterai de laisser les déconvenues hors de notre espace. (Cilla P 24-25) ».
- « **Tu** étais exténuée et **tu** avais peur. ».

³⁴MAINGUENEAU D., 2015, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin. p66.

³⁵LAURENT SEYCHELL., 2011, *It-traduzzjoni speċjalizzata (La traduction spécialisée : l'exemple de l'énonciation en linguistique française, livre I)*, Brockmeyer Verlag, p68.

Dans ces énoncés, on trouve les pronoms personnels « Tu, Je » des pronoms de la première et de la deuxième personne du singulier, qui sont considérés comme des points d'appui pour la subjectivité de la personne, ce qui montre que Cilla et Ahmed sont présents dans notre récit.

Ce n'est pas seulement le «je» qui se permet d'apparaître en tant qu'énonciateur et «tu» en tant que destinataires, mais aussi «nous» et «vous» peuvent tenir ce rôle.

Un exemple d'un énoncé dans l'extrait dans laquelle Ahmed est énonciateur (page (55-57))

- « **Nous** avons dormi à l'hôtel, à Skikda. ».

Maingueneau estime que les pronoms « Je » et « tu », ne sont pas à « nous » et « vous » ce qui est chevaux à cheval. Ce n'est pas une forme plurielle que de « personnes amplifiées »³⁶.

Les embrayeurs associés à la classe d'une personne ne sont pas limités uniquement aux couples: je-tu / nous-vous. En fait, il existe une dépendance claire entre ces couples et certains adjectifs et pronoms possessifs (ma, mon, mes, ta, ton, tes, nos, vos, notre, votre) et (Le mien, le tien, la mienne, la tienne, les miens, les tiens, le nôtre, le vôtre).

Il existe plusieurs adjectifs et pronoms possessifs dans notre corpus ; ces derniers renvoient à l'énonciateur et l'énonciataire, ce qui signifie qu'ils sont présents

- « J'ai marché avec toutes **mes** sœurs d'infortune pour dire non à l'infamie et à la terreur érigée en religion. (72-73) ».
- « **Nos** souffrances mêmes sont des remparts à **nos** déviations. (p77) ».
- « Tu pourrais me le dire, **toi** qui tous les jours vois les morts (p24-25) ».

3.2.1.2. La non-personne

Contrairement à «je » et « tu » -qui sont des êtres parlants et qui ne sont pas des substituts pronominaux – le morphème « il » est un pronom, c'est-à-dire un élément qui peut remplacer un groupe nominal dans un discours et qui peut définir toute sorte de référents.

Maingueneau affirme que le couple « je-tu » et le pronom « il » ont un point commun. Selon lui ces derniers « ne tirent leur référence que du contexte dans lequel ils sont placés ; mais il ne s'agit pas du même contexte dans les deux cas, pour « je » et « tu » il s'agit du contexte situationnel, alors que pour « il » comme pour tout élément anaphorique il s'agit du contexte linguistique³⁷ ».

L'affirmation selon laquelle le langage est de nature subjective est devenue presque évidente. Par différents moyens linguistiques, la présence du locuteur dans sa réalisation linguistique peut être plus ou moins perçue.

³⁶ Ibid., p 72.

³⁷ LAURENT SEYCHELL., 2011, *It-traduzzjoni speċjalizzata*, Brockmeyer Verlag, p74.

- « *Il faut attendre le jour, bon gré mal gré* » (p79).

3.2.2. Les déictiques spatio-temporels

En plus des personnes, il existe d'autres déictiques : le moment et le lieu d'énonciation (l'espace et le temps).

3.2.2.1. Les déictiques spatiaux

Selon Dominique Maingueneau, le point de repère des déictiques spatiaux « *c'est la position qu'occupe le corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation.*³⁸ »

Dans notre corpus, Il y'a quelques déictiques de lieu (spatial) :

- « *La chambre de bey, qu'elle aimait, d'où naissait les fleurs qu'elle avait peintes sur les murs* (p10) ».
- « *Nous avons dormi à l'hôtel de Skikda* (p55) ».
- « *Le patio restauré suscite en nous l'envie d'y siroter le café.* (P55) ».
- « *Près du grande rocher, il était superbe froid et mystérieux.* (P 15) ».
- « *A Rahbet Essof, la rose et la fleur d'oranger se vaudraient sur les sacs de jute* (p 15) ».

A côté d'indications spatiales absolues comme les noms propres et les groupes nominales les déictiques spatiaux ont pour objectif de définir où exactement l'énonciation à lieu .pas comme les déictiques de personnes et du temps, leur présence est une marque moins apparente de la polyphonie.

Les déictiques spatiaux sont principalement divisés en trois catégories: les démonstratifs, les présentatifs et les éléments adverbiaux.

Les déictiques spatiaux sont des marques de lieu de l'énonciation : « ici », « là »...

3.2.2.1.1. Les démonstratifs

Ce groupe comprend deux catégories : des déterminants (ce...ci/ là) et les pronoms (ca, ceci, cela, celui-ci/ là).

Ces morphèmes peuvent fonctionner comme déictiques situationnels.

Exemples issues de notre corpus :

- « *Trouvant enfin du répit dans **Cet espace** sécurisé.* (P 56) ».
- « ***Ces ruelles** sont le cœur de Constantine.* (P 15) ».
- « ***Celle-là** même qui connaît la douleur sanctifiée de la tendresse qui déborde* (p96) ».

3.2.2.1.2. Les présentatifs

« *Comme les démonstratifs ces morphèmes peuvent également jouer le rôle d'éléments anaphoriques*³⁹ ».

³⁸MAINGUENEAU D., 2007, *L'énonciation en linguistique française*, 2^e édition, Hachette Supérieur p34

Ces éléments (voici/voilà) permettent d'attirer l'attention du destinataire sur l'apparition de nouveaux objets:

- « **Voilà** notre nouveau monde arabo-musulman : corrompu, orgueilleux, égocentrique, fanatique, intolérant et immoral » (p 42).
- « Les **voilà**, mes compagnes fidèles, folies, marasme, errance et aridité. » (p76).

3.2.2.1.3. Les éléments adverbiaux

« Il s'agit d'un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales répartis en divers microsystemes sémantiques : (ici / là / là-bas, près/ loin, devant/derrière, à gauche/ à droite, etc.⁴⁰ ».

Les éléments déictiques sont organisés ici en paires opposées, dont chacune marque la proximité ou la distance de l'objet spécifié et par rapport à la position occupée par l'énonciateur dans l'espace.

Dans notre corpus il existe quelques éléments adverbiaux ;

- « Tu pouvais les voir de **là où tu es** (p20) ».

Ce « là » renvoie à un lieu non précis, il change de signification et être utilisé comme indicateur de ce dont on parle.

- « Nous irons rendre hommage aux habitants de désert, **là où se jouent les destins de l'univers** » (p 18).

Cet adverbe (là) dans cet énoncé a pour objectif de préciser et de fixer le lieu dont l'énonciation s'est déroulée, il joue alors le rôle d'un indicateur de lieu.

- « Je me suis raconté **face au pont** (p 15) ».

Ici dans cet énoncé l'adverbe face indique l'endroit où se trouve l'énonciateur quand il parle

- « **Près du grande rocher**, il était superbe froid et mystérieux. (P 15) ».
- « **juste à côté**, au CHU ».
- « **là où** ne les attendrais jamais la folie meurtrière des hommes (39) ».

Le déictique « Là », le plus souvent dans la langue française, neutralise l'opposition entre lui et ici et marque une localisation indépendamment de la prise en compte du degré de proximité :

- « au sortir du lycée, j'ai fait un pèlerinage **juste là où** je t'ai vu la première fois ».

Mais ce déictique indique également un moment éloigné par rapport au temps de l'énonciation :

- « **Dans ces moments-là**, nul n'ose la déranger, quand bien même il y aurait péril en la dérange (p62) ».

³⁹ Ibid, p35.

⁴⁰ Ibid. P35.

Il y a donc l'idée d'opposition à ici et maintenant. Là est tourné vers le futur dans cette perspective.

On peut classer ces déictiques en deux catégories : lieu public et lieu intime :

- « Nous avons dormi à l'hôtel de Skikda (p55) ».

Lieu public qui touche une valeur intime et montre un changement de sentiments.

- « Le patio restauré suscite en nous l'envie d'y siroter le café. (P55) ».

Un lieu très spécial et intime qui réveille les souvenirs et qui suscite un envie spécifique.

- « Près du grande rocher, il était superbe froid et mystérieux. (P 15) ».

Un lieu public qui a une valeur spéciale dans la succession des événements de Ahmed et Cilla

- « A Rahbet Essof, la rose et la fleur d'oranger se vautraient sur les sacs de jute (p 15) ».

Un lieu public qui touche et montre la culture de la vie du peuple algérien et qui montres que les beaux souvenirs.

3.2.2.2. Les déictiques temporels

Le système des déictiques temporels est beaucoup plus compliqué que celui des déictiques spatiaux. C'est le moment où l'énonciateur parle. C'est-à-dire, ils situent l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation ; cela peut correspondre à une date spécifique utilisée comme référence en raison de son importance historique dans une civilisation particulière, un moment écrit dans un contexte (référence contextuelle.), et un moment de l'instance énonciative (référence déictique).

Dans notre corpus, il existe plusieurs déictiques temporels, Ces derniers ont le rôle de designer le temps où se tient l'énonciateur.

En voici quelques exemples, classés en fonction de ce qu'ils indiquent:

3.2.2.2.1. Adverbes et locutions adverbiales

Nous pouvons classer ces adverbes en deux catégories :

- Avant la mort de Cilla :

- « Dans ces moments-là, nul n'ose la déranger, quand bien même il y aurait péril en la dérange (p62) » (Moment dans le futur : on parle de quelque chose qui va avoir lieu. Le verbe est au futur ou au présent).

- « Dès l'instant où elle te vit, les bras chargés de fleurs, elle jura ta perte (p 17) ».

- « Dans mon adolescences, j'ai assisté à un récital de poésie et j'ai compris que la vie même était pure poésie, dans son essence (82) ».

- « Cet après-midi, j'ai longtemps erré dans la vieille ville. (p 44) ».

- « Cette nuit j'ai fait un rêve (p35) ».

- « j'étais de garde cette nuit. Ma mère t'aidée (p36) ».

- « Je veux marquer **ce jour** d'une pierre blanche (p 72-73) ».
- « **Ce jour-là**, il y a eu un faux barrage sur l'une des routes annexes (p 55-57) ».
- « **A certains moments** tu nous racontais des histoires délirantes et incongrues à propos de la maison (p11) ».
- « **C'est le matin de mes noces** (p 18) ».

- **Après la mort de Cilla**

- « **Du jour où** tu investi notre grande maison, tu y entrepris une série de travaux afin de lui rendre un peu de son lustre d'*autrefois* (11)»
- « **Deux mois après** ton départ (p30) »
- « peut-être, qui sait, serai-je **un jour**, à mon tour, un homme libre ? »(p94)
- « **Ce jour-là**, j'ai déposé tes roses sans entendre mes démons intérieurs se moquer de moi. » (p93).

3.2.2.2.2. Prépositions temporelles

Selon Kerbrat-Orecchioni, deux prépositions temporelles existent : (depuis y et à partir de y), elle affirme que ces derniers « *qui sont en distribution complémentaire, sont donc indirectement déictiques*⁴¹ ».

En voici quelques énoncés existant dans notre corpus :

A partir de : implique que y est simultané ou postérieure à T₀

- « Mais **à partir de là**, le vrai complot s'est mis en route (p76) ».

Depuis : implique que y est antérieur à T₀ ; elle exprime la continuité, au moment où on parle, l'action - ou ses effets - continuent.

- « **Depuis** il est resté intouché, sagement adossé au mur (80).
- « Et en vain, je tente de me figurer ton âme pleine d'allégresse, me contemplant **depuis** un espace sidéral (81) ».

3.2.2.2.3. Adjectifs temporels

Selon Kerbrat-Orecchioni, les adjectifs « *actuel* », « *moderne* », « *ancien* », « *futur* », « *prochain* », peuvent dans certains de leurs emplois être considéré comme des adjectifs déictique ⁴².

- « Voilà notre **nouveau** monde arabo-musulman : corrompu, orgueilleux, égocentrique, fanatique, intolérant et immoral » (p 42).

⁴¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin. P70.

⁴² Ibid. P71.

Ici l'adjectif **nouveau** montre que le monde arabo-musulman, n'était pas corrompu, orgueilleux, égocentrique, fanatique, intolérant et immoral autrefois.

3.2.2.2.4. Durée ou date

- « **Deux heures du matin**. Je perds mon sang, je pers mon enfant (35)».
- « **Alger**. Ce **22 mars** prend des allures de tournant historique (p 72-73) ».
- « **Ce 5 mai 1994** : trois corps de jeunes policiers criblés de balles sont jetés dans la morgue (p30)».
- « **A 17 h** c'est une ville fantôme (p78) ».
- « Suivirent les ripaillent à outrance, orgiaque et indécentes **durant quarante jours** (74)».

3.2.2.2.5. Actions répétées

- « Je me retrouve **chaque matin** auprès de cette tombe qui recèle l'objet de toutes mes convoitises (p 92)».
- « **Tous les matins**, ma sœur et ses congénères se divisent en groupes et parent à l'assaut du cimetière (74) ».
- « Mes amies s'étonnaient **souvent** de mon assurance et ma foi en l'amour. (77) ».

Ainsi, le mot aujourd'hui peut être lié au temps de l'énonciation :

- « **Aujourd'hui**, il a été décrété la séparation en deux de la salle des professeurs (un coté pour les hommes et un autre pour les femmes) » (p 43).

Ici, Aujourd'hui signifie que Cilla est ici et maintenant. En d'autres termes, demain elle parlera certainement d'autres choses, mais pas en même temps. Par conséquent, cet aujourd'hui a une visée durative fermée.

Les localisations temporelles **quelques années plus tard et bien après** sont anaphoriques. Elles prennent appui sur un repère antérieur présent dans le contexte linguistique qui peut ne pas correspondre forcément une date concrète. C'est un moment postérieur au temps où cet événement se déroule.

- « **Deux mois après** ton départ (p30) ».
- « *Pourtant, beaucoup savent qu'elle avait été odieuse avec elle et ce, à quelques jours de son décès* (p75) ».
- « **Plus tard**, sur ton insistance, j'ai fait encore résonner ses vieilles cordes dans le silence nocturne de notre chambre (80) ».

Le déictique plus tard renvoie au présent du locuteur-narrateur, au moment où il fait son récit, mais il renvoie aussi au moment de la lecture.

3.3. La modalisation

Jack Dubois a défini la modalisation comme « *la marque que le sujet ne cesse à donner à son énoncé*⁴³ ».

La modalisation est donc, le fait d'introduire dans un énoncé une part de subjectivité. La présence de l'émetteur ne se voit pas qu'à la présence des pronoms liés à cet émetteur (je, nous, notre...). En effet, l'émetteur peut aussi manifester sa seule subjectivité, en indiquant par des indices ses sentiments ou son avis par rapport à ce qu'il dit, même dans un texte à la troisième personne. On appelle modalisation l'ensemble de ces indices qui manquent la présence de ce locuteur par un commentaire.

3.3.1. Les marques de la modalisation

Il existe différents procédés de modalisation comme les verbes de jugement, d'obligation, de volonté, de progression, d'opinions et d'états (devoir pouvoir, vouloir).

Aussi le temps de conjugaison des verbes, et les expressions d'opinion sont considérés parmi les marques essentielles de modalisation.

Diverses indices de modalisation existent dans notre corpus, qui portent la marque de la subjectivité des énonciateurs (Cilla et Ahmed).

3.3.1.1. Les verbes

La subjectivité peut être exprimée grâce à certains verbes, prenant quelques énoncés de notre corpus :

- « *Je **cro**iais que tu « sentais » la mort (p11) ».*
- « *Je **veux** un enfant qui ait ton sourire, Ahmed (p 23) ».*
- « *je ne **peux** encore converser avec elle (p93) ».*
- « *je me **sens** si petite et pourtant sur le point d'accéder à quelque chose qui m'effraie et m'élève (p 90)».*
- « *il **faut** attendre le jour, bon gré mal gré (p79) ».*
- « *Je **dois** prouver que l'amour peut triompher (p44) ».*
- « *je **suis** un végétal qui se nourrit de tes palpitations (p53) ».*

3.3.1.2. Adverbes

- « ***Peut-être** as-tu raison, Ahmed (p48) ».*
- « ***Peut-être**, qui sait, serai-je un jour, à mon tour, un homme libre ? (p94) ».*

⁴³ DUBOIS J., 1969, « énoncé et énonciation », Paris-Vincennes, Langage, 4^e années, n°13. L'analyse du discours pp.100-110 (p105).

- « **Peut-être** te raconterai-je avec des points de suspensions, à la manière des légendes inachevées... (p98) ».

Ces adverbes sont porteurs de la subjectivité de l'énonciateur, ils expriment son doute.

3.3.1.3. Le conditionnel

- « tu **aurais** dansé ton exultation (p30) ».
- « on s'**engouffrait** alors dans le café Nedjma (38) ».
- « je le **bercerais**, je lui chanterais des comptines que j'**inventerais** pour lui (p44)».
- « Je l'**appellerais** El Moustafa, du nom de l'Elu de Dieu (p 44) ».
- « Nous **aurions** alors la sensation de devoir incessamment comparaitre devant l'Eternel, et nos cœurs **videraient** de toute amertume (48) ».
- « je **voudrais** juste, encore un fois, fêter ta présence (p49)».

Ici l'énonciateur montre qu'il ait mis une distance, un doute.

3.3.1.4. Figure de style

- « je suis parée telle une vestale antique ».

La comparaison une autre forme de subjectivité, l'auteur a donné son point de vue, ce qui veut dire qu'il est présent.

3.3.2. Modalisation/modalité

L'usage le plus courant du couple modalisation/modalité consiste à utiliser le terme «modalisation» pour désigner le processus d'inscription du point de vue de locuteur dans l'énoncé et le terme « modalité » pour désigner les marqueurs de point de vue. Charaudeau quant à lui, fait des modalités des «spécifications » des actes énonciatifs, élocutifs, allocutifs ou délocutifs par lesquels se manifeste la modalisation conçue comme « une catégorie conceptuelle à laquelle correspondent des moyens d'expression qui permettent d'explicitier les différentes positions du sujet parlant et ses intentions d'énonciation.» .

Détrie Siblot et Véline ont proposé de donner à la modalité un sens restreint, celui de marquage grammatical de type d'acte que réalise la phrase et de la distinguer de la modalisation. A laquelle ils assignent quatre fonctions : le réglage de la probabilité de l'énoncé, évaluation du locuteur, rapport du locuteur à son dire, marquage d'une valeur modale supplémentaire ajoutée a une phrase déjà porteuse à une modalité.

3.3.3. La modalité d'énonciation vs la modalité d'énoncé

André Meunier oppose les deux termes modalité d'énonciation et modalité d'énoncé « dont la première se rapporte au sujet parlant ou (écrivain) au contraire la modalité d'énoncé se rapporte au sujet parlant de l'énonciation. Une opposition qui recouvre celle que

pour les Verbes nous avons introduit entre subjectifs et occasionnels. Le seul point sur lequel nous sommes en désaccord avec Meunier étant celui-ci : lorsque le sujet de l'énoncé se trouve coïncider avec le sujet d'énonciation les modalisateurs qui s'y rapportent doivent être considérés comme relevant « occasionnellement »⁴⁴.

La modalisation est donc liée au processus d'énonciation : ce sont les différents moyens par lesquels le sujet exprime son attitude, son opinion vis-à-vis de son destinataire et de son énoncé. Elle peut porter sur l'énoncé (le contenu) ou l'énonciation (la manière de parler) quant à la modalité. Elle se traduit par des choses de type de phrases selon que le sujet veut affirmer quelques choses, interroger, ou donner un ordre.

4. Les plans d'énonciation

4.1. *Récit et situation d'énonciation*

En ce qui concerne le récit littéraire, il faut considérer la relation entre la situation d'énonciation du narrateur et le personnage, le temps et le lieu (histoire) qu'il a raconté. Dans ce domaine, il existe de nombreux cas ; les plus simples sont :

3. « La dissociation complète entre le monde raconté et l'instance narrative, qui tente d'effacer toute trace de sa présence. »⁴⁵ Le lecteur a alors tendance à oublier le mode de narration du narrateur. Et « la coïncidence entre la narration et l'histoire. C'est le cas, en particulier, si le récit est un pur monologue intérieur. »⁴⁶ Le lecteur dans ce cas, prend en considération la situation d'énonciation du narrateur.

4.2. *Les deux systèmes d'énonciation*

Dans ses articles *Nature du signe linguistique* (1939) et *Les relations de temps des verbes français* (1959), Benveniste a apporté une distinction entre discours et histoire (récit) en tant que systèmes énonciatifs.

4.2.1. *Passé composé et passé simple*

La théorie de Benveniste tourne autour des problèmes posés par la relation entre le passé simple et le passé composé. Traditionnellement, il y a concurrence entre les deux: le passé composé remplace progressivement le passé simple, qui ne peut survivre que par écrit et est destiné à disparaître.

Le passé simple est le tiroir de base de l'histoire et le passé composé est le passé perfectif du discours.

⁴⁴KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, p 207.

⁴⁵MAINGUENEAU D., 2015, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, p 116.

⁴⁶ *Ibid.*, 116.

Nous pouvons ainsi comparer les deux temps en proposant le tableau suivant à travers quelques exemples:

Passé simple	Passé composé
Les actions semblent être plus lointaines dans le passé : Ex : « <i>cette bigoterie de bazar qu'elles mettaient en avant, elle et ses amies, suscitait en moi la plus grande fureur. (p75) »</i>	Les actions semblent plus proches dans le passé (l'auxiliaire est au présent) Ex : « <i>j'ai marché avec toutes mes sœurs d'infortune pour dire non à l'infamie et à la terreur érigée en religion. (p72) »</i>
-Les actions sont coupées du moment de l'énonciation -Récit littéraire, plus soutenu ↓ Base de l'histoire (récit)	-Les actions sont ancrées dans le moment d'énonciation Ex : « <i>tu as récit Omar Khayam, nous avons écouté, le chat et moi, puis nous avons consommé notre félicité jusqu'au chant du coq. (p53) »</i> -Récit plus proche de l'orale, plus commun ↓ Le passé perfectif du discours

Donc, le passé simple appartient au système du passé, et le passé composé appartient au système du présent.

En français contemporain, il n'y a pas concurrence entre deux temps, mais complémentarité entre deux systèmes d'énonciation, le discours et l'histoire.

4.3.Discours et récit : Quelle différence ?

Les concepts de discours et de récit ont été construits pour considérer la fonction du langage.

Selon Benveniste « *les francophones ont eu en effet à leur disposition non pas un mais deux systèmes de tiroirs, qu'il appelle le discours et l'histoire : le premier suppose un*

*embrayage sur la situation d'énonciation, le second l'absence d'embrayage, une rupture avec la situation d'énonciation.*⁴⁷ ».

La distinction entre histoire et discours a été abordé par E. Benveniste lorsqu'il a analysé le système du temps verbal et des personnes. Selon lui « *l'énonciation historique, aujourd'hui réservée à la langue écrite, caractérise le récit des événements passés(...) Il s'agit de la représentation de faits survenus à un certains moments du temps sans aucune interventions du locuteur dans le récit* »⁴⁸ d'autre part, l'énonciation discursive est réservée à la langue orale.

La confrontation entre le récit et le discours se base aussi sur l'opposition des "personnes". « *L'énonciation "discursive" est le lieu de la confrontation des personnes je / tu alors que l'énonciation "historique" est le lieu de la troisième personne il, (ou encore non-personne selon l'expression d'Émile Benveniste*⁴⁹ ».

Dans ce tableau nous tenterons faire une distinction entre quelques extraits de Cilla et de Ahmed, afin de comprendre la différence entre ces deux notions:

Cilla		Ahmed	
Extrait p58-60	- « Je veux oublier toutes les peurs. » - « Les morts nous parlent, nous invectivent au nom des enfants, au nom des rêves trahis et éventré » - « J'ai commencé à peindre le chat » -« Je ne sais plus les repères. je ne m'arrête plus pour écouter l'abîme se raconter. Je n'ai plus le pouvoir. »	Extrait p36-42	- « j'étais de garde cette nuit. » - « tu évoluas en automate » - « rien n'était décidément simple dans cette citée. » - « et puis arrivait encore une préhension perverse » - « mon père la rassurait » - « il continuait à fumer démesurément, en sortant le thé de toutes les amertumes. »

⁴⁷ MAINGUENEAU D., 2015, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, p 117.

⁴⁸ BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*. Paris, Gallimard. pp238-239.

⁴⁹; DESGOUTTE J-P., 1997, *L'UTOPIE CINÉMATOGRAPHIQUE : Essai sur l'image, le regard et le point de vue (Le discours et le récit)*, le Harmattan, (http://jean-paul.desgoutte.pagesperso-orange.fr/livres/utopie/ut_discours.htm).

Extrait P18-19	- « <i>c'est le matin de mes noces</i> » - « <i>nous fêtons notre printemps</i> » - « <i>je suis parée telle une vestale antique.</i> » - « <i>nous irons rendre hommage aux habitants du désert, là où se jouent les destins de l'univers</i> »	Extrait P 55-57	- « <i>il ne s'est pas passé un jour sans que tu aies récité la parole sacrée.</i> » - « <i>mon père m'avait initié à ses espaces intemporels.</i> » - « <i>ils ont commencé il y a dix siècles</i> » - « <i>l'histoire se contrefait elle-même, de période en période.</i> »
Extrait p90-91	- « <i>l'amour demeurera le principe moteur de nos vies, il nous indiquera désormais le chemin à suivre.</i> » - « <i>Je me surprends à scander le nom d'Eternel et les mots qui lui sont adressés me bercent et m'apaisent</i> » - « <i>tout ira bien, nous aurons un enfant et nous lui donnerons des brassées d'amour.</i> »	Extrait P 29-33	- « <i>il avait perdu deux couples</i> » - « <i>il n'avait rien pu faire</i> » - « <i>le ciel et la terre se confondaient dans un furieux corps à corps.</i> » - « <i>la tempête était là</i> » - « <i>plus rien n'existait. Les repères, dérisoires et vains, s'étaient évanouis sans indices.</i> »

On remarque que dans les extraits dans lesquelles Cilla est énonciateur, les verbes sont souvent conjugués dans le présent de l'indicatif, le passé composé et le futur simple, et on trouve les pronoms de la 1^{re} et la 2^e personnes qui traduisent la présence de l'énonciateur (celui qui parle) et le destinataire (celui à qui il s'adresse directement).

Cependant, dans les extraits de Ahmed (lui), les temps les plus dominants sont : le passé simple, l'imparfait et pour les pronoms, il utilise beaucoup plus le pronom « il /elle » que l'on appelle pronom de l'absence et aussi le « Tu ».

Remarque

Il ne faut pas en déduire que l'histoire ne peut être trouvée que par écrit: il peut y avoir des cas particuliers d'histoires orales. De même, il se peut qu'un même texte fait alterner ces deux types d'énonciation. C'est ce que Maingueneau affirme « *En règle générale, il est difficile de trouver un énoncé au récit d'une certaine longueur qui ne comporte pas des éléments de discours*⁵⁰. ».

Dans notre cas, dans l'extrait de Ahmed (lui p88-89), on remarque qu'il alterne les deux types (discours et récit) : l'auteur utilise les temps et les pronoms des deux types en même temps : (le passé composé, le présent de l'indicatif, le passé simple, l'imparfait) et pour les pronoms, on a le « je, il, nous, moi, me, mon, tu ...etc. ».

- « *Le chat **est revenu**. **Il était** caché sous le guéridon, dans le patio. **Je l'ai entendu** miauler peu après que **je fus rentré**. ».*

- « ***Il était** impensable que **tu disparaisses** brusquement... ».*

- « *C'**était** de cela que **j'avais** une peur panique, peur de ne plus savoir ce que **fut** ce **nous**, ce qu'**il avait** signifié pour **moi**... **je me refuse** à croire aux souvenirs, ni à leur accorder **mon** attention. ».*

Sur la base de ce que nous avons mentionné dans les types d'un énoncé (coupé, ancré), nous concluons que ce qui distingue le discours et le récit, c'est que le premier est rapporté à l'instance d'énonciation et on l'utilise souvent à l'orale, tandis que le second est complètement coupé et ne se rencontre qu'à l'écrit.

4.3.1. Les temps du discours et du récit

« Une énonciation utilisant les 'temps' de discours est posée comme liée à son énonciateur, entraînant avec son présent un lieu « vivant. » Tandis qu'une énonciation employant les 'temps' de récit pose une série d'événements dissociés de leur énonciateur, qui n'y laisse aucune trace.⁵¹ ».

Dans le récit tout se passe comme si personne ne produisait l'énonciation, comme si les événements se racontaient tous seuls.

Dans ses travaux de l'énonciation, Benveniste a montré que le temps de l'indicatif s'analyse en réalité en deux systèmes distincts de « temps. » correspondant à deux plans d'énonciation complémentaires, l'un appelé « discours » l'autre « le récit ».

Autrement dit que les temps de l'indicatif ont une valeur aspectuelle et temporelle.

⁵⁰ MAINGUENEAU D., *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, p79.

⁵¹ *Ibid.*, P77.

Pour le discours, le temps de base est le présent de l'énonciation les événements antérieurs, à ce présent les événements sont rapportés au passé composé ou à l'imparfait. Ces deux temps sont aspectuellement complémentaires.

Dans notre corpus, Cilla utilise souvent les temps de discours :

4. **Le passé composé** : « *Il est parti, et je suis restée encore un moment puis je suis retournée à mon lycée (p13)* »

5. **Le présent** : - « *Je veux un enfant qui ait ton sourire, Ahmed (p23)* »
 -« *Non, je ne veux pas regarder l'heure, ni le temps qu'il fait dehors (p53)* »

6. **Le futur simple** : « *le soir, je les écouterai conter leurs légendes qui parleront de mariages, de perdition, de soif hallucinatoire, de rêves fous, de rois égarés, mais aussi d'hospitalité incomparable, d'amitiés somptueuses... (p94)* »

Dans le récit, le temps principal est le passé simple auquel s'adjoint principalement l'imparfait. On trouve ces deux temps souvent dans les extraits dont lesquelles Ahmed (lui) est énonciateur :

7. **Le passé simple** : « *la douleur originelle fut son lot à lui et l'enfantement lui fut réservé (p15)* »

8. **L'imparfait** : « *le ciel et la terre se confondaient dans un furieux corps à corps (p31)* »

Conclusion

Dans ce premier chapitre, notre travail s'est inspiré du phénomène de l'énonciation, cette notion que sa définition était formulée par Benveniste et d'autres linguistes. Nous avons défini les concepts clés vu comme nécessaire pour notre analyse, qui ont en relation avec notre sujet de recherche comme : le locuteur, l'énonciateur, situation d'énonciation... etc. Nous avons aussi consacré une petite partie pour étudier la modalisation afin de mettre en valeur la subjectivité des deux énonciateurs.

Notre objectif reste à analyser les énoncés que nous avons relevés de notre corpus qui sont classées en deux catégories : les énoncés coupés et les énoncés ancrés. Ces deux types d'énoncés sont séparés dans notre corpus. dont les énoncés coupés sont souvent utilisés dans les extraits de Ahmed et cela nous montre que les extraits sont écrits sous forme d'un récit. Quand les énoncés de Cilla sont des énoncés ancrés est cela est un indice que les extraits sont écrits sous forme d'un discours. il est important de préciser que dans la démarche énonciative, les indices de l'énonciation explicites ; (déictique personnel et spatio-temporel, modalisation, verbes de modalité, adverbes, adjective) .Alors nous avons relevées les déictiques (de temps, de lieu, et de personne) qui se changent de valeur dans les deux extraits

(de Ahmed et de Cilla) pour présenter le style de l'écriture et tirer la distinction entre les extraits des deux énonciateur.

Dans les extrait de Cilla, le déictique de personne le plus utilisé c'est le pronom elle « je », alors que Ahmed utilise le « Tu » pour qu'il s'adresse directement à Cilla, il utilise aussi le pronom « Elle » il s'adresse à lui-même, c'est-à-dire qu'il a accepté sa mort.

Ainsi à travers les analyses faites sur les verbes et leurs conjugaisons nous avons trouvé que le temps de conjugaison des verbes qu'utilise Ahmed n'est pas le même temps utilisé par Cilla ; cela veut dire que les extraits dans lesquelles Cilla est énonciateur font partie du discours, alors que les extraits de Ahmed sont souvent des récits. Cela montre que notre roman est conforme au modèle établi par Benveniste et d'autres théoriciens de l'énonciation.

A travers cet analyse nous concluons donc que les stratégies énonciatifs de Cilla sont totalement différentes de celles de Ahmed.

Chapitre 02 :

La polyphonie dans l'œuvre

La Légende Inachevée

Introduction

Le mot polyphonie est largement utilisé en linguistique moderne. Il « renvoie à des phénomènes que l'on peut classer en deux familles : ceux qui concernent l'allusion, par un unique énoncé, à plusieurs contenus ; et ceux qui concernent la présence de plusieurs instances énonçantes à l'intérieurs de l'énonciation.⁵² ».

La notion de polyphonie a envahi la linguistique depuis vingt ans, elle est devenue un concept central qui s'est imposé dans plusieurs études linguistiques.

Henning Nølke affirme que « *Le succès de la polyphonie linguistique s'explique facilement parce que la notion de polyphonie fait appel à une intuition immédiate chez les êtres humains. Les linguistes admettent sans grande difficulté que chaque discours en contient un autre et le reflète*⁵³. » Donc, chaque discours ou chaque énoncé en contient un autre, que ce soit d'une manière explicite ou implicite et aucun discours ne naît ni ne se produit sans être émis dans un contexte.

La théorisation du concept de polyphonie en linguistique est issue des réflexions de Ducrot dans les années 1980. La théorie de la polyphonie a connu de nombreuses variantes en vingt ans. Les premières apparaissent dans les théories mêmes de Ducrot ; d'autres s'y ajoutent lorsque les linguistes ont appliqué les concepts de Ducrot pour analyser de nouveaux phénomènes langagiers ou suggèrent de reconsidérer certains éléments de la théorie originale, pour la rendre applicable aux textes littéraires.

En plus de Ducrot et ScaPoLine, des chercheurs en praxématique ont créé à la fin des années 90 une autre théorie de la polyphonie, basée sur l'exploitation linguistique des écrits de Bakhtine. Ils parlent de dialogisme.

La théorie de la polyphonie est donc un ensemble de cadres théoriques ou théorisations.

Ce chapitre portera comme titre «Analyse polyphonique de l'œuvre la *Légende Inachevée* », en effet nous allons commencer de cerner les éléments théoriques essentiels sur la polyphonie (aperçu historique, définitions), en nous appuyant sur les travaux et les approches polyphoniques des littéraires et linguistes tel que Mikhaïl Bakhtine, Oswald Ducrot, Henning Nølke et d'autres théoriciens.

Nous mobiliserons d'abord une distinction entre la polyphonie linguistique et littéraire :

⁵² CAREL M., « la polyphonie linguistique », transposition (en ligne), 1/2011, mis en ligne le 01 février 2011, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/transposition/365>; DOI: <https://doi.org/10.4000/transposition.365> p 01.

⁵³NOLKE H, « La polyphonie linguistique ». *Lalies* 33.

Dans la partie polyphonie littéraire nous aborderons le concept dialogisme qui est la base de la polyphonie littéraire et nous mettrons en évidence les différentes voix apparentes dans cet œuvre (la voix féminine, la voix masculine, sociale et religieuse).

Dans le cadre de la polyphonie linguistique, nous mettrons au jour les différentes théories polyphoniques linguistiques (ducrotienne et ses descendants scandinaves), nous essayerons ensuite de faire une distinction entre le locuteur et l'énonciateur, la structure et la configuration polyphoniques. Dans un second temps nous tenterons d'analyser les différentes voix qui se font entendre dans l'œuvre *La Légende Inachevée* de Farida Hamadou à travers les diverses formes de polyphonie (La double énonciation, Le discours rapporté, L'interrogation, La négation, l'opposition et quelques marques typographiques).

1. Histoire de la polyphonie

Le philosophe et critique littéraire russe Bakhtine, est connu pour avoir développé diverses manières et moyens d'analyse de diverses œuvres littéraires qui lui ont permis de découvrir de nouvelles idées et méthodes analytiques. L'une des idées les plus importantes que Bakhtine a proposée dans sa carrière est l'idée de la polyphonie (multiplicité des sons). Cette dernière apparaît dans son livre célèbre *La poétique de Dostoïevski*.

Bakhtine a défini cette idée en empruntant un mot du domaine de la musique pour décrire certains caractères des romans de Dostoïevski.

Le mot polyphonie est d'abord utilisé dans le vocabulaire musicale, emprunté du grec poluphônia signifiant « *grand nombre de voix ou de sons* », lui-même composé à l'aide de polus, « *abondant, nombreux* », et phônê, « *son, voix* ». ⁵⁴. Il désigne « *un procédé d'écriture qui consiste à superposer deux ou plusieurs lignes, voix ou parties mélodiquement indépendantes, selon des règles contrapuntiques* » ⁵⁵. C'est à dire une combinaison, dans une composition musicale, de plusieurs voix, de plusieurs instruments.

Pour Bakhtine, il en va de même pour les romans littéraires: il étudie les relations entre auteurs et héros et dépeint la particularité de la construction des romans Dostoïevski.

En analysant plusieurs romans, il a remarqué qu'un roman n'est pas structuré comme un poème, mais un discours qui se travaille à travers des interactions continuées. Il donne la parole à plusieurs personnages, y compris le narrateur et tous ceux-ci interagissent ensemble ; c'est ce qu'on appelle dialogisme.

La polyphonie dialogique est vue par Bakhtine comme étant « *la particularité constitutive du roman moderne, du moins depuis Dostoïevski : ses romans mettent en scène*

⁵⁴ www.cnrtl.fr. Dictionnaire Académie 9^{ème} édition consulté le 06/12/2019 à 22 :15.

⁵⁵ www.atilf.fr/tlfi consulté le 10/01/2020 à 10:44.

des personnages comme autant de consciences indépendantes mais en interrelation dialogique, qui parlent de manière individuée.⁵⁶ » donc il y a une interaction entre le discours du narrateur et les discours des autres personnages.

Il a pris cette même idée et l'a appliquée à la langue, et a dit que lorsque deux personnes parlent, même s'ils parlent avec un mot, le mot n'a pas de signification clairement définie, il peut y avoir plusieurs idées et plusieurs réponses, et selon l'idée on va donner un autre mot et on va construire une communication.

Le terme a envahi les analyses sémantiques ou pragmatiques menées par Ducrot de 1982 à 1984. « *La polyphonie de Ducrot se distingue de la polyphonie de Bakhtine sur deux points fondamentaux : i) il s'agit d'un aspect du sens de l'énoncé ; ii) il existe toujours une voix dominante (une hiérarchie de voix).*⁵⁷ »

Grâce à lui, la polyphonie a une grande influence sur la langue française, mais ce terme est désormais plus largement utilisé dans le domaine de la linguistique que dans le domaine de la recherche littéraire.

2. Qu'est-ce qu'une polyphonie?

Comme nous l'avons signalé précédemment, le concept de «polyphonie» est un terme emprunté de la musique qui désigne «plusieurs sons» c'est-à-dire une chanson a plus d'une voix. Une ligne mélodique, qui peut être jouée par un ou plusieurs instruments.

Au sens linguistique et littéraire, la polyphonie peut être largement comprise comme « une présence dans un énoncé ou un discours de" voix "distinctes de celle de l'auteur ». En d'autres termes, le sujet parlant n'est pas le seul qui fait entendre sa voix dans l'énoncé, mais on peut aussi trouver d'autres «voix» ou d'autres «points de vue».

En 1984, Ducrot écrit dans son ouvrage *Le dire et le dit*« c'est l'objet propre d'une conception polyphonique du sens que de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix. ⁵⁸».

Ducrot n'a pas défini clairement la polyphonie dans cette citation, mais il a donné une caractérisation et l'objet propre d'une conception polyphonique du sens.

Le mot 'voix' que Ducrot mentionne peut être interprété dans deux sens: plusieurs voix parlent simultanément ou le sens de l'énoncé peut faire apparaître des voix qui ne sont pas celles d'un locuteur.

⁵⁶ www.fabula.com consulté le 15/01/2020 à 12 :36.

⁵⁷NOLKE H., 2013 « L'ancrage linguistique de la polyphonie/The linguistic anchorage » *Linha d'Água*, n. 26 (2), pp. 135-158 (p137).

⁵⁸DUCROT O., 1984a, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit. P 183.

Henning Nølke estime que la polyphonie « est bien évidemment cette présence de différents points de vue ou de « voix » dans un seul énoncé.⁵⁹ ».

Dans cette définition, Nølke parle aussi de « voix » et de « points de vue » ce qui confirme ce que Ducrot a déjà dit. On ne parle donc de polyphonie que si l'énoncé véhicule au moins deux points de vue.

Bakhtine quant à lui définit la polyphonie comme le fait qu'un énoncé puisse faire entendre plusieurs voix différentes, distinctes de celle de l'auteur de l'énoncé : « Dans les limites d'une seule construction linguistique on entend(e) résonner les accents de deux voix différentes.⁶⁰ »

Donc la polyphonie peut être considérée comme un phénomène linguistique et littéraire, dérivé d'une métaphore musicale, qui focalise le regard sur une pluralité de voix apparaît dans un même discours ou dans un même énoncé. Elle désigne les multiples voix (points de vue, énonciateurs) qui se font entendre dans un énoncé, dans un discours ou dans un texte.

La polyphonie sera comprise comme la présence de plusieurs voix dans un même et seul énoncé.

3. Polyphonie linguistique ou littéraire ?

Mikhaïl Bakhtine a donné une nouvelle rupture et un nouveau sens pour le terme polyphonie, dans son célèbre livre intitulé *La poétique de Dostoïevski*, en 1963 dans lequel il étudie les relations et les actions mutuelles entre l'auteur et le héros. Bakhtine a exposé une théorie complète du roman polyphonique en affirmant : « Dostoïevski est le créateur du roman polyphonique, il a élaboré un genre romanesque fondamentalement nouveau.⁶¹ »

Sous l'influence de Mikhaïl Bakhtine, certains théoriciens et linguistes ont appliqué la théorie de la polyphonie bakhtinienne sur le langage. Oswald Ducrot et ses collègues ont inclus les travaux de Bakhtine dans leur travail comme source principale.

Ducrot applique la polyphonie bakhtinienne sur le langage énonciatif en avançant que le sujet parlant dans un énoncé n'est pas unique. La notion de polyphonie se diffère fondamentalement de celle de Bakhtine, dont la première concerne que les énoncés particuliers, la deuxième (de Bakhtine) concerne plutôt des textes.

⁵⁹NOLKE H., 1994, « Linguistique modulaire: de la forme au sens », PEETERS. p 146.

⁶⁰BAKHTINE M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard. P 158.

⁶¹BAKHTINE M., 1970. *La poétique de Dostoïevski*, traduction de Isabelle Kolitcheff .préface de Juliakristeva .Paris, Seuil, p 33.

3.1. La polyphonie littéraire ou dialogisme (Bakhtine)

Selon Bakhtine: « *Le roman polyphonique est tout entier dialogue. Entre tous les éléments de la structure romanesque existant des rapports de dialogue, c'est-à-dire qu'ils sont opposés contrapontiquement.*⁶² ».

Le couple polyphonie et dialogisme rassemble deux concepts nés en parallèle avec les travaux de Bakhtine. La polyphonie est un sous genre de dialogisme, ce dernier est plus vaste que la polyphonie car il étudie tous les types de discours dans d'autres domaines que la littérature, quant à la polyphonie c'est l'étude des diverses voix existants dans un même énoncé et son étude reste centré seulement sur les textes littéraires.

3.1.1. Le dialogisme

Selon Nowakowska le dialogisme est « *un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà, toute pratique humaine.*⁶³ ».

Pour Bres, le dialogisme est « *la capacité de l'énoncé à faire entendre, en outre la voix de l'énonciateur, une ou plusieurs voix le feuilletons énonciativement.*⁶⁴ ». Il ajoute également « *Le dialogisme est cette dimension constitutive qui tient à ce que le discours, dans sa production, rencontre (presque obligatoirement) d'autres discours.*⁶⁵ » .

En ce sens le dialogisme est l'interaction qui se constitue entre le discours de narrateur et de personnages ou entre deux discours internes d'un personnage. Il désigne le fait que l'être ne peut pas s'appréhender de manière juste qu'en tant que sujet. On ne peut donc être objectivé, il ne peut être abordé que de manière dialogique.

- « *Peut-être as-tu raison, Ahmed, l'enfant serait (tu as bien raison, après tout), transformé en bouclier contre lequel viendraient buter nos épouvantables démons.* » (Extrait du journal de Cilla p48).

En lisant cet énoncé, on remarque qu'il y a une voix intérieure, Cilla dans ce passage a cité le point de vue de Ahmed (l'enfant serait transformé en bouclier contre lequel viendraient buter nos épouvantables démons) et en même temps, elle a donné son point de vue en utilisant la parenthèse (tu as bien raison, après tout). Il y a donc une interaction entre deux discours internes d'un même personnage (Cilla), c'est-à-dire qu'elle est en train de se parler à elle-même.

⁶² BAKHTINE M., 1970. *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil. P 52.

⁶³ NOWAKOWSKA., 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine », pp. 19-32, in : Bres J. et al., éd., *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

⁶⁴ BRES J., 2001, « «Dialogique», « Dialogisme », « Dialogisme (Marqueurs de -) », DÉTRIE C., SIBLOT P. & Verne B, p 83.

⁶⁵ *Ibid.*, p 84.

3.1.2. Polyphonie

La polyphonie « *consiste en l'utilisation littéraire artistique du dialogisme de l'énoncé quotidien* » (2006 : 23). Elle concerne bien les textes, c'est le fait qu'un énoncé puisse faire entendre plusieurs voix différentes, distinctes de celle de l'auteur de l'énoncé.

Nous pouvons résumer l'utilisation des deux concepts comme suit:

La polyphonie littéraire est une interaction entre deux ou plusieurs voix qui refusent de désigner une voix à dominance hiérarchique. Par contre, dans le cas du dialogisme la voix du locuteur est toujours supérieure aux autres.

A noter que la polyphonie conserve les caractéristiques de la polyphonie musicale: il n'y a aucune voix dominante. Le dialogisme, d'autre part, ressemble à l'homophonie en ce sens que nous parlons ici d'une voix dominante. « *On distinguera la musique polyphonique de la musique homophonique. En homophonie comme en polyphonie, plusieurs voix se joignent dans la même musique collective. Cependant, en homophonie, ces voix ne sont pas indépendantes mais soumises à une voix dirigeante.* »⁶⁶

3.1.3. Les voix apparentes dans l'œuvre de Farida Hamadou :

À la lecture de l'œuvre *la légende inachevée*, ce qui se remarque le plus est la place que Farida Hamadou a donnée à « la voix ». En effet, c'est une grande récolteuse de voix qui l'ont entourée depuis son enfance. Elle a cherché à partager ces voix qu'il s'agisse de « voix féminine », « voix masculine », « voix social », et « La voix religieuse »...etc.

C'est ce qu'elle a affirmé dans notre questionnaire:

*« Le procédé d'écriture est le fruit d'une véritable recherche. C'est une technique que j'ai inventée, que j'ai appelée « la technique du tourbillon ». Dans un désordre apparent, mais étudié, j'ai fait tourner l'écriture (marquer ainsi la création artistique), pour aboutir à la révélation du récit, comme un puzzle. Je pense que tout texte est prétexte, ou alibi, à la création artistique. Comme dans la vie, il n'y a pas vraiment un déroulement linéaire. Vous avez parfaitement raison de parler de « pluralité des voix ». Oui, maintes voix ont fusé de mon modeste récit. »*⁶⁷

Ce récit est inspiré des faits réelles pendant les décennies noirs en Algérie « *L'histoire réelle d'une jeune enseignante égorgée dans un village dans l'ouest algérien pour n'avoir pas mis un foulard sur la tête m'avait choquée. Ce fait divers et d'autres cas similaires m'ont*

⁶⁶ Ibid., p.18.

⁶⁷ Questionnaire à l'écrivaine Farida Hamadou Question n°06.

inspiré le personnage de Cila. ». À travers ce récit, l'auteur veut transmettre sa voix et la voix de toute une société.

3.1.3.1. La voix féminine

Dans notre corpus, nous entendons la voix de la femme (Cilla) comme élément essentiel et dominant dans lequel elle condamne indirectement une situation féminine plus difficile en faisant entendre la voix de toutes les femmes Algériennes.

L'écrivaine Farida Hamadou a voulu montrer à travers sa personnage Cilla une jeune femme pleine de vie et qu'elle rêve d'une Algérie forte, moderne et belle dans sa diversité, que l'amour malgré le mal, constitue la base de tout le fondement d'une philosophie, de la fois, de la vie et qu'on ne peut pas tuer « *Evidemment, dans la logique du déroulement des faits, ces jeunes femmes dont on avait abrégé la vie, auraient pu continuer à vivre, trouver l'amour de leur vie, peut-être fonder un foyer, devenir mères... l'amour, toujours l'amour, pour contrer la haine.* ⁶⁸ ».

- « *Mes amies s'étonnaient souvent de mon assurance et ma foi en l'amour (...) nos souffrance mêmes sont des remparts à nos déviation.* » (Extrait du journal de Cilla p77).

- « *Pourquoi faut-il vivre selon le bon vouloir d'une poignée d'illuminés ?*

Je dois surmonter ma peur.

Je dois prouver que l'amour peut triompher.

Un enfant apportera la bénédiction divine » (Extrait du journal de Cilla p44).

- « *l'espoir donne des ailes à mes rêves les plus fous »* (Extrait du journal de Cilla p82).

- « *l'amour demeurera le principe moteur de nos vies, il nous indiquera désormais le chemin à suivre »* (Extrait du journal de Cilla p90).

Elle veut faire entendre les voix des femmes algériennes qui ont souffert pendant la décennie noire et qui ont été témoin des arrestations, des humiliations et de la torture de membre de leur famille, ils ont été toujours occultées, cachées, muselées, méprisées et mise à l'écart mais aussi qui ont été tuées au nom de la religion pour ne pas mettre le voile (*Hijab*) « *des assassinats de femmes dont le seul « crime » était leur refus de porter le voile sous la contrainte* ⁶⁹ ».

Les femmes ont tout de même joué un rôle dans la libération de l'Algérie. Voyons cet énoncé dans notre corpus qui montre l'engagement des femmes algériennes

- « *J'ai marché avec toutes mes sœurs d'infortune pour dire non à l'infamie et à la terreur érigée en religion.* » (p 72-73).

⁶⁸Questionnaire à l'écrivaine Farida Hamadou Question n°03.

⁶⁹ Questionnaire à l'écrivaine Farida Hamadou Question n°02 .

3.1.3.2. La voix masculine

Comme nous venons de le préciser pour les voix des femmes, nous voyons apparaître une voix masculine celle de Ahmed (lui) l'homme de Cilla, un homme, doux, attentif, assume parfaitement la responsabilité de sa famille et qui crut en amour : *« Ahmed est un prénom symbolisant la noblesse d'âme. C'est aussi l'un des noms du prophète de l'Islam.⁷⁰ »*.

- *« L'amour est le jumeau de la mort en ce qu'il nous visite une fois, une unique fois, dans notre vie. C'est une des rares convictions à laquelle je souscris à présent... »* (Lui p97).
- *« Mon désir pour toi se faisait confus. J'étais Adam mettant au monde Eve »* (Lui p 15).
- *« J'aimais ta tête entre mes deux mains, ta gorge, vasque frémissante, soupirs mourants de notre désir délirant. »* (lui p22).
- *« Non, je n'attendrai plus aucun enfant. Pour sa propre sécurité, je ne l'inviterai pas dans ce monde dément »* (lui p39).

3.1.3.3. La voix sociale

Dans notre corpus la voix sociale est très claire, l'auteur d'une part parle de la souffrance des algériens pendant la décennie noire

« Durant la décennie sanglante (les années 1990), je tenais un journal intime. Je suivais tous les événements tragiques que les populations subissaient au quotidien. J'ai été le témoin oculaire de beaucoup d'atrocités, notamment dans les quartiers chauds de Constantine. La presse rapportait régulièrement des faits inouïs, insupportables. Des massacres tous azimuts de personnes, au nom de la religion. Entre autres, des assassinats de femmes dont le seul « crime » était leur refus de porter le voile sous la contrainte⁷¹ »

En voici quelques énoncés dans notre corpus qui montrent les événements tragiques que les algériens ont vécu :

- *« Les journaux et les autres médias annoncent des massacres surréalistes, partout en Algérie. Deux faux barrages, des égorgements, des liquidations massives sans précédent. »* (p69).
- *« Ce 5 mai 1994 : trois corps de jeunes policiers criblés de balles sont jetés dans la morgue. En attente d'autopsie. Pas de place aux sentiments...rester debout. Travailler. Sans s'arrêter. Jamais. »* (p 30).
- *« Des corps sont jetés en pâture à la curiosité morbide »* (p 30).

⁷⁰Questionnaire à l'écrivaine Farida Hamadou Question n°04.

⁷¹Questionnaire à l'écrivaine Farida Hamadou Question n°02.

- « j'ai trouvé un mot dans ma poche de ma veste. On me commande de me voiler sous peine de mort » (p 34).

D'une autre part, l'écrivaine veut mettre en valeur les coutumes et les traditions en Algérie:

- « Le patio restauré suscite en nous l'envie d'y siroter le café, parfumé à la fleur d'oranger autour de la traditionnelle « siniya » constantinoise, de cuivre jaune, délicatement ciselée par quelque artisan amoureux de son travail » (p 12).
- « ma mère confectionnait des gâteaux pour la circonstance, bradj, ces losanges de semoule fourrés de dattes. » (p 16).
- « Nous nous sommes promenés, tu as fait le guide pour moi dans ma propre cité. A Rahbet Essof la rose et la fleur d'oranger se vautraient sur les sacs de jute, effeuillées et coquettes, livrant à outrance leurs haleines lourdes et sucrées. Les femmes en achetaient à profusion en vue de la distillation traditionnelle. » (p 15).
- « Tu disais que les femmes auraient dû garder leur m'leya car elle leur conférait beauté et mystère conjugués. » (p 22).

3.1.3.4. La voix religieuse

Elle veut montrer que malgré le mal qu'il se dit sur l'Islam et plus que cette religion est attaqué, il reste la vraie religion du Dieu, le chemin de paradis et la voie de la réussite, Cilla veut montrer que l'Islam est dans nos cœurs, l'Islam c'est l'amour, la paix et la foi.

- « L'inspiration en arabe, et en langue grands caractères, sur le tableau, de la formule sacrée « Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux » a attiré mon attention. Ils ont sournoisement guetté ma réaction. J'ai calmement effacé et j'ai écrit la date. Un garçon m'a alors demandé si j'étais musulmane. Je lui ai à mon tour demandé le pourquoi d'une telle question. « Parce que j'avais eu l'audace d'effacer la formule sacrée » (...) j'ai tenté d'expliquer avec précaution que l'Islam, on le portait précieusement dans son cœur et qu'il devait se matérialiser dans nos actes de chaque instant » (Cilla p 43).
- « Des prières muettes s'incrustent au plus profond de moi-même. Je me surprends à scander le nom de l'Eternel et les mots qui lui sont adressés me bercent et l'apaisent » (Cilla p90).
- « L'épreuve est dure, mais nous la surmonterons et nous réaliserons nos rêves si Dieu nous prête vie. » (Cilla p91).

- « Nous nous privons nous-mêmes d'un inestimable trésor, la prière. N'est-ce pas que Dieu dit Lui-même qu'Il est tout près de ses créatures et qu'Il exauce à chaque instant leurs prières ? » (Cilla p91).
- « Je l'appellerai El Moustafa, du nom de l'Elu de Dieu » (Cilla p44).
- « Un verser entre autres te captivait et tu me le lisais : « Et parmi Ses signes, Il crée de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en quiétude avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a eu cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. » (Les romains, 21). Tu affirmais, avec ton air calme et tranquille, que Dieu lui-même approuvait notre union. » (lui p21).

3.2. La polyphonie linguistique ou polyphonie énonciative

La première analyse polyphonique en linguistique a été introduite dans les travaux de Ducrot (1972), Desclés (1976), Banfield (1979), et Plénat (1979), qui ont évoqué l'existence de plusieurs voix dans un même et seul énoncé à la fin des années 1970.

La polyphonie linguistique est liée à l'énoncé, ce qui signifie qu'elle contient des traces du locuteur dans son énonciation : pronoms personnels, mots subjectifs, modalités, Cette existence de participants à la communication a été profondément intégrée dans la langue. Une analyse approfondie montre qu'il existe d'autres opinions que celles des participants.

3.2.1. La polyphonie linguistique ducrotienne et ses descendants scandinaves :

3.2.1.1. L'approche ducrotienne

Oswald Ducrot a introduit la notion de polyphonie dans les études linguistiques en 1982-1984, son approche n'est pas inspirée directement de la polyphonie de Bakhtine, mais de Bally et de Genette.

L'originalité de sa méthode réside dans la division du sujet parlant au niveau de l'énoncé lui-même. Il a fait une distinction entre deux concepts : le locuteur et l'énonciateur.

Selon lui, comme nous l'avons déjà mentionné dans le premier chapitre ; le locuteur est le « responsable de l'énoncé donne existence au moyen de celui-ci à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Sa position propre peut se manifester soit parce qu'il assimile à tel ou tel des énonciateurs en le prenant pour représentant (l'énonciateur et alors actualisé) soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux.⁷² ». Il est donc le responsable

⁷² DUCROT O., 1984, *Esquisse d'une théorie polyphonique et de l'énonciation, Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p 205.

de l'énonciation et qui peut mettre en scène plusieurs énonciateurs en même temps et qui ont eux-mêmes différents points de vues.

Les énonciateurs d'autre part, ce sont des « *êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles*⁷³ ». L'énonciateur est donc un être linguistique qui a un point de vue et qui est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur.

Dans notre corpus, le locuteur est l'écrivaine Farida Hamadou, alors que les énonciateurs sont ces personnages : Cilla et Ahmed.

3.2.1.2. ScaPoLine 2008

La polyphonie linguistique scandinave (ScaPoLine) est une théorie inspirée du concept Ducrotien dont l'objet de recherche est les instructions fournies par le langage pour l'interprétation polyphonique des énoncés : il s'agit d'une structure polyphonique. Cependant, l'étude passe par le sens polyphonique de la phrase: il s'agit d'une configuration polyphonique.

Elle s'intéresse particulièrement aux textes littéraires, étudie les subtilités des discours rapportés, développe une conception linguistiques des points de vue et cherche à établir un lien entre la théorie de la polyphonie linguistique et la typologie des textes.

3.2.1.2.1. La structure et la configuration polyphoniques

Afin de bien distinguer les deux sources polyphoniques, nous introduisons une distinction terminologique :

3.2.1.2.1.1 La structure polyphonique

Elle se compose d'un ensemble des instructions linguistiques abstraites qui aident à interpréter telle ou telle énoncé donné en fournissant les instructions nécessaires.

Basant sur l'exemple classique de Ducrot « *ce mur n'est pas blanc* » qui accepte deux points de vue différents, nous avons tiré quelques exemples de notre corpus.

- « *Tu n'es pas là* » (p93).

Cet énoncé prend deux points de vue différents l'un est positif l'autre est négatif.

- « *Tu ne croyais pas à la laideur* » (p20).

Cet énoncé porte certainement deux points de vue opposé dont le premier montre que il y'a quelqu'un qui ne croyait pas à laideur quand l'autre croyait.

⁷³ Ibid., p.20.

- « *Le désert n'est pas pour les veules* » (p19).

La même chose pour cet énoncé ; il y'a deux points de vue en contradiction l'un est positif l'autre est négatif.

3.2.1.2.1.2 L'organisation de la configuration

« *La configuration polyphonique est le sens polyphonique que le linguiste associe à l'énoncé. La configuration fait partie de l'interprétation que fait l'allocutaire du texte auquel il est confronté*⁷⁴ ».

Cette configuration contient quatre éléments: LOC (le locuteur-comme-constructeur), les points de vue, les êtres discursifs et les liens énonciatifs.

3.2.1.2.1.2.1 Le locuteur-comme-constructeur (LOC)

Le LOC est l'un des éléments fondamentaux dans cette théorie, il est selon Nølke, celui qui « *assume la responsabilité de l'énonciation.*⁷⁵ » c'est-à-dire, le responsable de l'énoncé.

Le locuteur a la possibilité de choisir les « être discursif » et de leur attribuer les points de vue, chaque « être discursif » étant responsable d'un point de vue.

- « *J'ai découvert ton cahier* » (p97).

Ici dans cet énoncé le locuteur assure sa présence par le pronom personnel je qui montre la position de locuteur ce dernier qui est un locuteur et un constructeur au même temps.

3.2.1.2.1.2.2 Les points de vue (PDV)

Rabatel définit le point de vue comme « *l'expression linguistique de perceptions représentées*⁷⁶ » Ou bien, « *est une forme générale d'expression de la subjectivité d'un sujet*⁷⁷ ».

Henning Nølke ajoute que les points de vue (pdv) sont « *des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite avoir le pdv*⁴. Les sources sont des variables. Elles correspondent aux énonciateurs d'Anscombe et Ducrot.⁷⁸ » .

⁷⁴ www.cairn.info consulté le 09/08/2020 à 15 :49

⁷⁵ NOLKE H., 2013 « L'ancrage linguistique de la polyphonie/The linguistic anchorage » Linha d'Água, n. 26 (2), p. 135-158 (p144)

⁷⁶ RABATEL A., 2001c, « les représentations de la parole intérieure : monologue intérieur, discours directe, et indirecte libre », Langue française n 132. p 154

⁷⁷ RABATEL A., 2003, « Le problème du point de vue dans le texte de théâtre » Pratiques n119-120, pp.7-33. (p 8)

⁷⁸ NOLKE H., 2008, « La polyphonie linguistique avec un regard sur l'approche scandinave » Durand J. Habert B., Laks B. (éds.), Congrès Mondial de Linguistique Française p129-145 (p 133)

Elles sont donc des unités sémantiques avec représentation et jugement qui peuvent impliquer des faits extralinguistiques ou linguistiques, des états mentaux, etc.

- « *A chacune de ses visites ma sœur te faisait les louanges du hidjab car depuis qu'elle le portait (étant trop grasse pour espérer porter autre chose), elle s'érigait en gardienne de la morale* » (p 22).

Dans et énoncé Ahmed parle de sa sœur, puis il a ajouté son point de vue sur elle (étant trop grasse pour espérer porter autre chose).

3.2.1.2.1.2.3 Les êtres discursifs (ê-d)

Selon Nølke, les êtres discursifs (ê-d) sont « *des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources.* ». En d'autres termes, ils peuvent être responsables des points de vue exprimées.

L'être discursif est considéré d'une part comme responsable de l'énonciation, et d'autre part comme faisant partie de son propre mise en scène.

Dans notre corpus, les êtres discursifs sont Cilla et Ahmed.

Comme dans l'exemple président : « *A chacune de ses visites ma sœur te faisait les louanges du hidjab car depuis qu'elle le portait (étant trop grasse pour espérer porter autre chose), elle s'érigait en gardienne de la morale* » (p 22)

Ahmed c'est l'être discursif et le responsable du point de vue.

3.2.1.2.1.2.4 les liens énonciatifs (liens)

Ce sont les êtres susceptibles d'être tenus responsables des points de vue exprimé, ces liens existent entre un locuteur et son énonciateur dans la structure.

- « *Avons-nous oublié de prier quand l'adversité était loin de nous* »? (p96).

Cet énoncé met en scène un locuteur produisant un énoncé et au même temps il est considéré comme deuxième énonciateur introduits dans le discours, l'un responsable de l'acte de question « *avons-nous oublié de prier quand l'adversité était loin de nous ?* », l'autre responsable de la requête « *nous souffrons des soucis à cause de notre raccourcissement.*

3.2.2. La double énonciation : une autre forme de la polyphonie

Ducrot assimile dans son étude sur le concept de polyphonie en sémantique à une première forme de polyphonie la « double énonciation » dont relève la citation directe. « *La double énonciation peut avoir pour but non pas d'informer de ce qui a été dit par autrui, mais*

plutôt de modaliser allusivement ce que le locuteur de premier niveau cherche personnellement à faire entendre ⁷⁹».

Dans notre corpus, Cilla et Ahmed souvent intègrent des citations dans leurs journaux, voyons brièvement cette première forme de polyphonie à travers quelques exemples:

- « *Les voix suspendent le temps, fracassent l'espace.* » R. Boudjedra (Extrait du journal de Cilla p 18).
- « *Il est de forts parfums pour qui toute matière est poreuse.* » C. Baudelaire (lui p15).
- « *la roue du ciel jamais ne tourne au gré di sage qu'importe de dénombrer sept ou huit cieux ? Puisque tout s'achève dans les larmes et la mort, qu'importe si la fourmi nous ronge dans la tombe ou qu'au cœur de la plaine le loup nous dévore ?* » Omar Khayam (Extrait du journal de Cilla p 58).

Ces passages sont des citations directes, c'est-à-dire l'énonciation est présentée comme double, comme le fait de deux locuteurs superposés. (C'est-à-dire deux locuteurs distincts : Les écrivains et les personnages Cilla et Ahmed).

D'une part, elles se réfèrent à une énonciation de premier niveau consistant à reproduire mimétiquement un discours objet (énonciation attribué à un locuteur que l'on peut dire rapporteur, coïncidant dans ce cas avec le sujet parlant, à savoir Cilla et Ahmed).

En revanche, elles se réfèrent en même temps au même énoncé de ce discours attribué à un locuteur de second niveau dont on peut dire rapporté (coïncidant avec les écrivains Baudelaire, Omar Khayam et Boudjedra).

Voyons les extraits suivants :

- « *Car qu'est-ce que mourir sinon rester nu dans le vent et se fondre dans le soleil ? Et qu'est-ce que cesser de respirer sinon libérer son souffle de ses marées agitées pour qu'il s'élève et se répande et cherche Dieu à son aise ?* » Khalil Gibran (Extrait du journal de Cilla p 90)
- « *Qu'en est-il du boiteux qui hait les danseurs ?* » Khalil Gibran (lui p20)
- « *Vous voudriez connaître le secret de la mort, mais comment le trouverez-vous si vous ne le chercher pas au cœur de la vie ? Nous t'avons beaucoup aimé, mais notre amour a été et il a été voilé de voiles.* » Khalil Gibran (lui p09).

On remarque qu'ils ont rapporté trois citations du même auteur (Khalil Gibran), ce qui montre qu'ils ont un point de vue commun.

- « *Un verset entre autres te captivait et tu me le lisais : « Et parmi Ses signes, Il crée de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en quiétude avec elles et Il a mis entre vous de*

⁷⁹ LAURENT P., 2004, « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. ». In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°123-124., pp. 7-26; p18.

l'affection et de la bonté. Il y a eu cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. »(Les romains, 21). *Tu affirmais, avec ton air crane et tranquille, que Dieu lui-même approuvait notre union. »* (lui p21).

Dans ce passage, Ahmed a cité un verset que Cilla lisait, (*Et parmi Ses signes, Il crée de vous, pour vous, des épouses pour que vous vivier en quiétude avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a eu cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. »* (Les romains, 21). » En ajoutant un deuxième énoncé qui affirme que Cilla est tout à fait d'accord avec les paroles de Dieu (*Tu affirmais, avec ton air crane et tranquille, que Dieu lui-même approuvait notre union.*) cela veut dire qu'il y a une double énonciation (deux énonciateurs : Dieu et Cilla) mais un point de vue commun.

3.2.3. *Le discours rapporté: vers une conception polyphonique?*

Si on utilise le concept de polyphonie, on veut dire qu'il y a plusieurs voix (pdv) dans le même texte en même temps, voire un seul énoncé du locuteur / sujet parlant, le discours rapporté sera évidemment un excellent phénomène du texte polyphonique, comme l'estiment Nølke, Fløttum, Norén «*le discours rapporté est un véritable carrefour entre études de polyphonie linguistique et de polyphonie littéraire*⁸⁰».

On présente la parole des autres sous plusieurs manières d'exprimer son point de vue par des multiples façons dont certains formes ce relève de la polyphonie les formes de discours rapporté sont : le discours direct, le discours indirect, le discours direct libre et le discours indirect libre.

3.2.3.1. *Le discours direct*

Selon George-Elia Sarfati « *le discours direct est l'entretenir de l'impression, peut être illusoire qu'un locuteur principal donne la parole à un autre locuteur qui est cependant absent.*⁸¹».

Ce discours détache donc la voix du narrateur à celle des personnages, le locuteur peut influencer l'énoncé en employant des verbes introducteurs et des Verbes de perception qui est un mode d'expression on les rapporte à la première personne et entre guillemets.

Dans notre corpus, plusieurs discours rapportés sont présents :

Dans le premier cas, le locuteur représente des paroles qui ont été effectivement produites :

- **Enoncé 01 (p 27):** « *« les dieux eux même combattant vainement contre la bêtise » disait Schiller ».*

⁸⁰ NOLKE H, FLOTTUM k, NOREN C., 2005, *ScaPoLine La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Éditions Kimé, P10.

⁸¹ SARFATI G-E, 2007, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, p59.

Dans cet énoncé l'Elmet en scène e1 [les dieux eux même combattant vainement contre la bêtise.] auquel il annonce son point de vue, dans lequel il rapporte le discours d'autrui introduite par [disait Schiller].

Dans cet énoncé l'énonciateur n'assume pas le point de vue rapporté, c'est-à-dire il rapporte le discours des autres sans être incluse dedans.

- **Enoncé 02 (p 96) :** « *« Pécher c'est détruire l'harmonie » a affirmé le poète ».*

Dans cet énoncé l'E1 met en scène e1 [Pécher c'est détruire l'harmonie.] auquel il annonce son point de vue, dans lequel il rapporte le discours d'autrui introduite par [a affirmé le poète].

Dans cet énoncé l'énonciateur n'assume pas le point de vue rapporté, c'est-à-dire il rapporte le discours des autres sans être incluse dedans.

Mais le discours représenté peut être aussi celui du locuteur, qui alors représente son propre discours effectif ou potentiel. C'est ce Roulet appelle dans son ouvrage discours représenté autophonique.

C'est le cas dans ce passage, lorsque Cilla a rapporté ce qu'elle a dit à son élève:

- **Enoncé 02 (p 43) :** « *je lui ai à mon tour demandé le pourquoi d'une telle question. « Parce que j'avais eu l'audace d'effacer la formule sacrée » »*

Dans ce cas, Cilla veut absolument distinguer sa voix de voix de son élève pour qu'elle montre qu'elle n'est pas d'accord avec lui.

3.2.3.2. Le discours indirect

D'après George-Elia Sarfati « *le discours indirect ne reproduit pas la forme c'est-à-dire le «mot à mot. » ni « le mot pour mot » des propos rapportés. Il en constitue une reformulation sémantique globale qui opéré directement sur leur sens ou leur contenu.*⁸²».

Dans ce discours le rapporteur fait usage .de ces propres mots pour citer les paroles d'autrui. Il se présente sous forme d'une subordonnée complétive « que » objet direct introduite par un verbe introducteur. Cette transformation entraîne la disparition des marques d'énonciation.

- **Enoncé 01 (p 26) :** « *Tu disais que nous devons tout au monde, moi je dis que je ne lui dois rien ».*

Ici cet énoncé n'est pas une production qu'appartient au premier énonciateur mais une version qu'en donne le rapporteur, l'énonciateur vient de déclarer un énoncé d'autrui et il n'assume pas de point de vue.

⁸²Ibid., P 61.

- **Enoncé 02 (p 43) :** « *un garçon m'a alors demandé si j'étais musulmane* ».

Cet énoncé est transformé du même énonciateur, il vient de déclarer une requête indirecte du même énonciateur posé par quelqu'un d'autre en donnant une véritable image de ce qui s'est passé.

- **Enoncé 03 (p22) :** « *tu disais que les femmes auraient du garder leur m'leya car elle leur conférait beauté et mystère conjugués* ».

Ici l'énoncé présente une utilisation claire de discours indirecte dont le rapporteur déclare avec le pronom relatif « que » qu'il n'assume pas un point de vue mais qu'il ne rapporte pas sa propre parole.

- **Enoncé 04 (p 24) :** « *tu disais toi-même qu'un corps sans vie n'est plus effrayant q-un arbre abandonné par la sève* ».

L'énonciateur (Ahmed) fait recours à des procédés qui cache son identité (le pronom personnel tu et le pronom relatif que) sans faire apparaître son point de vue.

3.2.3.3. Le discours direct libre (semi direct)

R. Laurence estime que « *Le discours direct libre est un proto discours direct rapporté qui n'a pas de marques typographiques ni élément introducteur*.⁸³».

Un discours direct devient libre lorsqu'il conserve son autonomie puisque des déictiques de personne et ceux spatio-temporels restent authentiques, et il est resté en outre à l'abri du verbe introducteur. Mais le discours direct libre perd par contre les deux points ou le tiret et les guillemets au même temps.

3.2.3.4. Le discours indirect libre

«*Le discours indirecte libre rapporte les paroles (ou les pensées) de manière indirecte mais sans utiliser de subordination*⁸⁴».

Le discours indirecte libre s'agit de discours qui n'est pas marqué explicitement ni associé à un verbe introducteur, ni marqué typographiquement (italique, guillemets.).

- **Enoncé 01 (p 33) :** « *la mort, m'as-tu dit un jour, la mort est l'envers de la vie* ».
- **Enoncé 02 (p23) :** « *la mort, me disait mon grand-père, est une nécessité bénie de Dieu* ».

⁸³ LAURENCE R, 1999 *Le discours rapporté histoire, théories, pratiques*. Paris. Bruxelles . Duclot, p280.

⁸⁴ www.ac-grenoble.fr consulté le 23/08/2020 à 10 :43.

3.2.4. D'autres procédés polyphoniques linguistiques

La polyphonie linguistique se caractérise par différents procédés : le présupposé, le sous-entendu, le discours (direct, indirecte, discours direct libre), l'interrogation, la négation, le renchérissement, la comparaison, l'opposition et d'autres procédés.

Dans notre corpus, l'intérêt principal de la polyphonie est marqué par :

3.2.4.1. L'interrogation

Dominique Maingueneau affirme que « *interroger quelqu'un c'est placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre, c'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique.*⁸⁵ ».

L'interrogation, c'est de faire réagir l'interlocuteur à donner une réponse à des demandes de dire et de faire. Elle a pour objectif de placer l'interlocuteur dans une situation libre pour répondre.

- **Énoncé 1** : « *avons-nous oublié de prier quand l'adversité était loin de nous ?* ».

Dans cet énoncé l'énonciateur 1 met en scène l'énoncé 1 responsable de l'acte de question [avons-nous oublié de prier] dans lequel il annonce son point de vue 1, à ce dernier il ajoute un deuxième énoncé responsable de la requête [quand l'adversité était loin de nous] dans lequel il ajoute son deuxième point de vue en faisant recours à l'articulation chronologique (quand). L'énoncé demande une confirmation sur sa question posée et assume le premier point de vue argumenté par le passage qui le suit dans le livre.

- **Énoncé 2 : (p11)** « *est-ce un de tes souvenirs qui interfère dans ma concentration ?* ».

L'énonciateur 1 met en scène, deux énonciateur responsable de l'acte de la question [est-ce un de tes souvenirs] et le deuxième énonciateur auquel l'identifie l'énoncé numéro 2 responsable de la requête [qui interfère dans ma concentration].

3.2.4.2. La négation

Nous allons passer à un autre procédé polyphonique qui est la négation, on parle de la négation polémique.

Selon J-C Anscombre et Oswald Ducrot « *la négation polémique met en scène deux points de vue au niveau de la signification. Elle ne réfute pas directement le contenu de l'affirmation sous-jacente mais l'affirmation de ce contenu, et ne devient polyphonique que par rapport à une conception de la négation au niveau de l'énoncé.*⁸⁶ » .

⁸⁵ www.acadimale.educ consulté le 04/07/2020 à 11 :55.

⁸⁶ ANSCOMBRE J-C, DUCROT O., 1983, « l'argumentation dans la langue », Bruxelles, Mardaga, pp174.179.

Toutes négations néanmoins ne sont pas polyphoniques, celle qui est dite polémique. En revanche, la négation qu'on appelle descriptive n'est pas polyphonique, elle se contente de décrire un état de choses. Elle ne s'oppose pas à un autre point de vue.

- **Énoncé 1 (Cilla p14) :** « les morts *ne* sont *pas* sous la terre ».

L'énonciateur n°1 met en scène [les morts sont sous la terre] cet énoncé positif est nié par un deuxième point de vue assumé par le deuxième énoncé [les morts ne sont pas sous la terre].

L'énonciateur assume les deux points de vue et prend en charge l'énoncé (les morts ne sont pas sous la terre).

- **Énoncé 2 (Cilla p82) :** « La vie est une offrande bénie et la création *n'a jamais* été vaine »

Dans cet énoncé, on a l'impression que deux voix ou deux points de vue existent en même temps :

pdv1 : la vie est une offrande bénie et la création est en vaine.

pdv2 : pdv1 est injustifié.

Si l'énonciateur utilise la négation, c'est parce que quelqu'un pense que la création est en vaine (pdv1), ce qui est contraire à l'opinion de l'émetteur (pdv2).

Donc nous avons ici deux points de vue, c'est-à-dire qu'il y avait quelqu'un qui a déjà dit que la création est en vaine, et Cilla a pris le contre-pied de pdv1.

- **Énoncé 3 (Cilla p 19) :** « le désert *n'est pas* pour les veules ».

La même chose pour cet énoncé, l'utilisation de la négation montre que d'autres points de vue que ceux de l'émetteur et du récepteur peuvent être véhiculés à travers l'énoncé.

pdv1 : le désert est pour les veules.

pdv2 : pdv1 est injustifié.

A travers cet énoncé, Cilla a voulu montrer qu'elle a déjà entendu quelqu'un qui a dit que le désert est pour les veules, donc elle est contre cette idée.

3.2.4.3. L'opposition

« L'opposition est l'un des procédés ou on rencontre de la polyphonie, elle se présente généralement avec la conjonction « mais » elle se présente sous deux formes le mais rectificatif et l'opposition concessive.⁸⁷ ».

Nous pouvons résumer ce procédé à travers quelques énoncés de notre corpus :

⁸⁷ MEDJBAR L, MEDJBAR A., 2017 « Analyse polyphonique et positionnement de l'énonciateur dans le discours journalistiques : cas de la rubrique commentaire el Watan » Mémoire de master, université Abderrahmane Mira – Bejaïa-Campus Aboudaou

- **Énoncé 1 (Cilla p67):** « *mais les bergers nous ont devancées et ta tante et toute la volaille* ».

L'énonciateur n¹ met en scène l'énoncé [les bergers nous ont devancé et ta tante et toute la volaille] dans lequel il oppose le point de vue n¹ assumé par l'énonciateur n² qui à son tour met en scène un deuxième énoncé. [Mais les bergers nous ont devancées et ta tante et toute la volaille] par le recours à la conjonction d'opposition « mais » à partir de cela il ajoute un argument justificatif dans cet énoncé, l'énonciateur assume le premier point de vue et prend en charge les énoncés.

- **Énoncé 2 (Cilla p68):** « *les autres sont étonnés et amusés de nous voir toujours ensemble mais se font indulgents et tolérants pour les citadins un peu indécents que nous sommes* ».

Dans cet énoncé l'énonciateur n¹ met en scène l'énoncé n¹ [les autres sont étonnés et amusés de nous voir toujours ensemble] dans lequel il oppose le point de vue n¹ l'énonciateur 2 qui est à son tour ajoute une rectification par le recours à la conjonction d'opposition « mais » qui introduit une antithèse et met en scène un deuxième énoncé [se font indulgents et tolérants pour les citadins un peu indécents que nous sommes] dans lequel il annonce son point de vue.

3.2.5. Les marqueurs de voix des autres (Les marques typographiques)

Dans notre corpus, Farida Hamadou souvent utilise diverses marques typographiques (les guillemets, les parenthèses, l'italique), ces dernières sont considérées comme des marques porteuses de voix, c'est pour cette raison, nous essayerons d'analyser leur utilisation dans notre récit à travers quelques exemples :

3.2.5.1. La mise entre guillemets

Les guillemets peuvent attirer l'attention du co-énonciateur (le lecteur) sur un seul mot ou un énoncé que l'on désire souligner ou nuancer. « *En mettant des mots entre guillemets, l'énonciateur se contente en effet d'attirer l'attention du co-énonciateur sur le fait qu'il emploie précisément ces mots qu'il met entre guillemets. Mais il les souligne en laissant au co-énonciateur le soin de comprendre pourquoi il attire ainsi son attention.*⁸⁸ ».

En voici quelques exemples de notre corpus:

- « *on n'écoute pas celui qui a prononcé ces paroles prémonitoires : « **Dis et meurs** ». » (p50).*
- « *Elle parle de « **malédiction** » provoquée par l'arrivée de Cilla » (p 51).*
- « *Ses « **gouffres amers** » faisaient et défaisaient tes rêves. » (p 20).*

⁸⁸MAINGUENEAU D., 2002, *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan. P 138.

Dans ces passages, les énonciateurs (Cilla et Ahmed) recourent à la mise entre guillemets afin de rejeter ces termes et de refuser de les assumer, C'est ce que Maingueneau affirme « souvent, mettre une unité entre guillemets, c'est en effet en renvoyer la responsabilité à un autre. ⁸⁹ » Cela veut dire qu'il y a une voix ou des voix distinctes de ceux des énonciateurs « Un seul mot entre guillemets, en italiques, voire sans marque typographique distinctive, peut toujours faire entendre une seconde voix, différente de la sienne. ⁹⁰ ».

3.2.5.2. La mise en italique

« Les mots empruntés aux langues étrangères et non adoptés par l'usage se mettent en général en italique ⁹¹ » Ce sont une marque de rupture entre le registre linguistique de l'auteur-narratrice et le registre linguistique de son environnement d'origine.

Dans notre corpus, nous remarquons que l'italique est souvent utilisé pour transcrire le langage courant.

- « Ma mère confectionnait des gâteaux pour la circonstance, **bradj**, ces losanges de semoule fourrées de dattes » (p16).
- « A chacune de ses visites ma sœur te faisait les louanges du **hidjab**. » (p 22).
- « Tu disais que les femmes auraient dû garder leur **m'leya** car elle leur conférait beauté et mystère conjugués » (p 22).

Ces mots contiennent non seulement la voix du locuteur, mais aussi la voix de la société (la classe sociale dominante). Autrement dit, ils ont un point de vue différent. Par conséquent, l'italique les rend plus lisible et avertit le lecteur de la différence de niveau de langue existante.

3.2.5.3. La mise entre parenthèse

Les parenthèses sont utilisées pour isoler un mot, un groupe de mots dans une phrase. C'est généralement une explication, un commentaire qui n'a aucun lien syntaxique avec le reste de la phrase, comme ils peuvent être porteurs d'autres voix « En général les parenthèses sont utilisées dans un texte par l'auteure soit pour apporter une explication, soit pour illustrer ce dont on parle, soit pour marquer un désaccord avec la personne qui parle. Ils peuvent donc être porteurs d'une voix qui peut être différente de l'instance énonciatrice. ⁹² ».

⁸⁹ MAINGUENEAU D., 2002, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan. P 139.

⁹⁰ COGARD K., 2001, Énonciation. *Dans Introduction à la stylistique* (pp. 231-258). Paris, Champs Université Flammarion. p 252.

⁹¹ www.btb.termiumplus.gc.ca. Consulté le 19/08/2020, à 23 :02.

⁹² Eylem AKSOY ALP, 2012, « L'ÉNONCIATION ET LA POLYPHONIE DANS L'OEUVRE D'ANNIE ERNAUX » p 258.

- « *Peut-être as-tu raison, Ahmed, l'enfant serait (tu as bien raison, après tout), transformé en bouclier contre lequel viendraient buter nos épouvantables démons.* » (p48).
- « *A chacune de ses visites ma sœur te faisait les louanges du hidjab car depuis qu'elle le portait (étant trop grasse pour espérer porter autre chose), elle s'érigait en gardienne de la morale* » (p 22).
- « *On veillerait de loin sur tous ceux qu'on aime (et je veillerai bien sur toi, Ahmed).* » (p24).
- « *P.S. : il s'appelle Ahmed (comme les princes des Mille et Une Nuits)* »(14).

Dans ces passages, on remarque que l'auteur utilise souvent les parenthèses pour exprimer la pensée des deux personnages (Cilla et Ahmed) ce qui signifie qu'il y a une forme de subjectivité «*Les parenthèses servent à faire part de sa subjectivité en tant que personnage présent de l'événement. Les parties mises entre parenthèses sont pour la plupart des pensées qui traversent l'auteure narratrice-personnage lors de ces moments, qui sont là pour faire part, de la réalité à laquelle elle a été témoin.*⁹³» Et comme nous avons mentionné dans la définition du pdv qui est «*une forme générale d'expression de la subjectivité d'un sujet*⁹⁴» nous comprendrons que les deux énonciateurs donnent leurs points de vue et leurs pensées en utilisant des parenthèses.

⁹³ *Ibid.*, p 258

⁹⁴ RABATEL A., 2003, « Le problème du point de vue dans le texte de théâtre » *Pratiques* n119-120, pp.7-33. (p 8).

Conclusion

Dans ce deuxième chapitre consacré à la polyphonie, nous avons tenté en premier temps de faire un bref aperçu historique sur la polyphonie en nous appuyant sur les travaux et les approches polyphoniques de différents linguistes.

Nous avons commencé par une petite distinction entre la polyphonie littéraire qui a été consacré aux travaux de Bakhtine et le concept de dialogisme qui est la base de la polyphonie littéraire, nous avons analysé ensuite les différents voix apparentes dans cet œuvre tel que la voix féminine, la voix masculine, sociale et religieuse.

Dans la partie polyphonie linguistique, nous avons fait un état des lieux des différentes théories de la polyphonie linguistique (ducrotienne et ses descendants scandinaves), ainsi nous avons parlé de la structure et la configuration polyphonique, ces deux sources qui se font une partie très intéressante de la polyphonie dont la configuration contient un élément très important « Les points de vue » cet élément que l'on examiné sur les instances énonciatrices pour affirmer l'existence et la pluralité des voix.

Dans la même partie, nous avons examiné la manifestation des différents voix qui se font entendre dans notre roman à travers les diverses formes de polyphonie : (La double énonciation, le discours rapporté, L'interrogation, La négation, l'opposition et quelques marques typographiques).

Cela nous a permis d'atteindre résultats suivants:

- Le déplacement entre deux ou plusieurs systèmes énonciatifs (deux énonciateurs : Cilla et Ahmed) laisse entendre deux ou plusieurs voix divergentes.
- A travers l'analyse des diverses formes de discours rapporté et la double énonciation (les citations) nous avons pu observer que la parole des autres est aussi une marque de la polyphonie ce qui fait que l'écriture de Farida Hamadou est intéressante du point de vue de la pluralité des voix.
- L'utilisation d'un seul mot dans un énoncé peut être aussi une source de point de vue c'est le cas de la négation (ne...pas, ne ... plus), l'opposition (mais) et l'interrogation.
- En analysant les marques typographiques comme l'italique, les guillemets, les parenthèses, nous avons remarqué que la pluralité de voix peut être manifestée sous la forme écrite. L'utilisation de ces marques devient donc une marque pour exprimer la pluralité de voix.

Conclusion générale

Ce mémoire avait pour ambition d'examiner les instances énonciatrices et les voix qui se font entendre dans notre corpus, en se demandant comment se produisent et se déroulent l'énonciation et la polyphonie dans le roman *La Légende Inachevée*.

La théorie énonciative consiste à dégager les différents moyens linguistiques qui marquent la présence de l'énonciateur et l'énonciataire vise à dégager les déictiques (de personne, de temps et de lieu) et de relever les énoncés en précisant leurs types.

Ainsi, la polyphonie la notion inventée par Bakhtine, expliquée par la pluralité des voix. La polyphonie dépend d'un contexte spécifique, elle se présente par la diversité des éléments (la variété et la multiplication des personnages). Les romans polyphoniques présentent plusieurs voix, plusieurs points de vue et plusieurs personnages pour montrer la diversité des énonciateurs et leur indépendance.

Afin de répondre à notre problématique et affirmer nos hypothèses nous avons fait une étude et une analyse détaillée ; les résultats que nous avons obtenus étaient que les deux notions l'énonciation et la polyphonie sont en relation réciproque dont l'une complète l'autre. Il nous a fallu mener notre étude en deux parties qui se complètent l'une l'autre :

Premièrement, dans le chapitre consacré à l'énonciation nous avons fait une analyse complète de notre corpus *La Légende Inachevée*. Au début ,nous avons fait une analyse théorique de tous les concepts qui sont en relation avec l'énonciation, en effet, afin de pouvoir montrer la pluralité énonciative nous avons dégagé les marques d'énonciation, et d'après ces marques multiples nous avons fait une analyse des énoncés tirées des extraits (de Ahmed et de Cilla) pour connaître le type de ses énoncés (ancrés ou coupés) ; nous avons également analysé quelques extraits en dégageant tous les déictiques et les verbes (conjugaisons et les valeurs de temps),cette analyse a démontré que les extraits des deux énonciateurs sont différents au niveau de la conjugaison et au niveau de l'écriture (l'utilisation assez spécifique des pronoms personnels a attiré notre attention en raison de la diversité de leurs références.), ainsi nous avons eu l'occasion de connaître le couple modalisation/modalité.

Ces résultats nous ont montré que les extraits de Ahmed sont écrits sous forme d'un récit quand ceux de Cilla le sont sous forme de discours.

Deuxièmement, dans le deuxième chapitre consacré à la polyphonie, nous avons commencé par une partie théorique en parlant des notions clés de la polyphonie en nous appuyant sur les travaux et les approches polyphoniques de différents linguistes.

Conclusion générale

Tout d'abord, nous avons commencé par une distinction entre la polyphonie littéraire et la polyphonie linguistique

Dans la polyphonie littéraire nous avons appuyé sur les travaux de Bakhtine et le concept du dialogisme qui est la base de la polyphonie, nous avons ensuite analysé les différentes voix apparentent dans notre corpus (la voix féminine, la voix masculine, sociale et religieuse.)

Dans la partie polyphonie linguistique, nous avons mis au jour les différentes théories de la polyphonie linguistique (ducrotienne et ses descendants scandinaves), ainsi nous avons parlé de deux sources qui se font une partie très intéressante dans notre recherche : la structure et la configuration polyphonique. Nous avons ensuite examiné la manifestation des différents voix qui se font entendre dans notre roman à travers les diverses formes de polyphonie : (La double énonciation, Le discours rapporté, L'interrogation, La négation, l'opposition et quelques marques typographiques).

A travers cette analyse, nous avons pu observer que les procédés énonciatifs se diffèrent d'un personne à un autre et qu'un journal intime peut être porteur de voix non seulement sous forme d'écriture littéraire et stylistique mais aussi sous formes des énoncés simples, nominales et courtes. De plus, le côté social de son roman joue un rôle dans la pluralité langagière parce qu'elle se donne pour mission de faire part du vécu et des paroles de ses proches et de son entourage pendant la décennie noire.

Ce travail de mémoire se voulait principalement linguistique, mais dans cette nouvelle perspective, il serait pertinent une connaissance quant au contenu stylistique et thématique de l'œuvre, c'est-à-dire un rapprochement entre la forme et le contenu.

Bibliographie

I. Corpus

- 1) HAMADOU FARIDA., 2014, *La Légende Inachevée*, Constantine, Média plus.

II. Ouvrage

- 1) ADAM J-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Bruxelles-Liège, Mardaga
- 2) AUCHLIN A., MOESCHER J., *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- 3) BAKHTINE M., 1970. *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil.
- 4) BAKHTINE M., 1970. *La poétique de Dostoïevski*, traduction de Isabelle Kolitcheff, préface de Juliakristeva .Paris, Seuil.
- 5) BAKHTINE M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Russie, Gallimard.
- 6) BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*. Paris, Gallimard.
- 7) BENVENISTE E., 1974, *Problème de linguistique générale II*. Paris. Gallimard.
- 8) BRACOPS M., 2006, *Introduction à la pragmatique : Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, Deboeck & Larcier S.A., éditions l'université, Bruxelles.
- 9) CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Livre.
- 10) CALAME C., 2000, *Le Récit en Grèce ancienne. Énonciation et représentation des poètes* (2ème 2dition), Belin, Paris.
- 11) COGARD K., 2001, Énonciation. *Dans Introduction à la stylistique* (pp. 231-258). Paris, Champs Université Flammarion.
- 12) DUCROT O., *Les mots du discours*, Paris, Minuit
- 13) DUCROT O., 1984, *Esquisse d'une théorie polyphonique et de l'énonciation, Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- 14) DUCROT O., 1984a, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- 15) SARFATI G-E., 2007, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin.
- 16) GUESPIN L., 1971, *Problématique des travaux sur le discours politique*, langage, 23, P 3-24, cité par Charaudeau P, Maingueneau D, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Bibliographie

- 17) DESGUOTTE J-P., 1997, *L'UTOPIE CINÉMATOGRAPHIQUE* (Le discours et le récit), Editions de l'Harmattan.
- 18) KERBRAT-ORCCHIONI C., 1999, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Quatrième Edition, Paris, Armand Colin.
- 19) KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- 20) SEYCHELL L., 2011, *It-traduzzjoni speċjalizzata (La traduction spécialisée : l'exemple de l'énonciation en linguistique française, livre I)*, Brockmeyer Verlag.
- 21) MAINGUENEAU D., 2015, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin.
- 22) MAINGUENEAU D., 1997, *Nouvelles tendances en analyse de discours*, Paris, Hachette.
- 23) MAINGUENEAU D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- 24) MAINGUENEAU D., 2002, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- 25) MAINGUENEAU D., 2007, *L'énonciation en linguistique française*, 2e édition, Paris, Hachette Supérieur.
- 26) MOLINIE G., 1997, *La stylistique. Paris : PUF – Que sais-je ?*
- 27) LAURENCE R., 1999, *Le discours rapporté histoire, théories, pratiques*, Paris, Bruxelles, Duclot.

III. Articles

- 1) ANSCOMBRE J C et DUCROT O., 1976, « L'argumentation dans la langue », *Langages* 42.
- 2) CAREL M., « la polyphonie linguistique », transposition (en ligne), 1/2011.
- 3) DOMINIQUE K-W., 2005. « Le journal intime », *Méthodes et problèmes*. Genève: Dpt de français moderne.
<<http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/journal/>>
- 4) DUBOIS J., 1969, « énoncé et énonciation », Paris-Vincennes, *Langage*, 4e années, n°13. L'analyse du discours pp.100-110
- 5) KLEIBER G., 1994, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive » In: *Langue française*, n°103, *Le lexique : construire l'interprétation*. pp. 9-22; pp. 9-22.

Bibliographie

- 6) LAURENT P., 2004, « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. ». In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°123-124, pp. 7-26.
- 7) LONGHI J., 2012, « Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation » Arts et Savoirs [En ligne].
- 8) MAINGUENEAU D., 1996, « les Termes clés de l'analyse de discours ». Paris. Éd du seuil. Coll. « méno : Lettres. ».
- 9) MAINGUENEAU D., 2004, « La situation d'énonciation entre langue et discours », Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), pp.197-210.
- 10) NOLKE H., « La polyphonie linguistique ». Lilies 33.
- 11) NOLKE H., 1994, « Linguistique modulaire: de la forme au sens », PEETERS.
- 12) NOLKE H., 2008, « La polyphonie linguistique avec un regard sur l'approche scandinave » Durand J. Habert B., Laks B. (éds.), Congrès Mondial de Linguistique Française p129-145.
- 13) NOLKE H., 2013 « L'ancrage linguistique de la polyphonie/The linguistic anchorage » Linha d'Água, n. 26 (2), p. 135-158.
- 14) RABATEL A., 2001c, « les représentations de la parole intérieure : monologue intérieur, discours directe, et indirecte libre », Langue française n 132.
- 15) RABATEL A., 2003, « Le problème du point de vue dans le texte de théâtre » Pratiques n119-120, pp.7-33.
- 16) VION R., 2005, « Modalisation, dialogisme et polyphonie » Université de Provence /UMR 6057 Parole et Langage,

IV. Sites

- 1) <https://journals.openedition.org/proxematique/.939>.
- 2) www.cnrtl.fr.
- 3) www.acadimala.educ.
- 4) www.atilf.fr/tlfi.
- 5) www.btb.termiumplus.gc.ca.
- 6) www.fabula.com.
- 7) www.la-ponctuation.com.
- 8) www.Linternaute.com.
- 9) www.openedition.org.
- 10) www.cairn.info.

Bibliographie

- 11) www.ac-grenoble.fr.

V. Dictionnaires :

- 1) CHARAUDEAU P, DUCROT O., 2002, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil.
- 2) DUBOIS J., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- 3) DUBOIS J., 2001, *Dictionnaires de la linguistique et des sciences du langage*, Broché.

VI. Mémoires et thèses

- 1) MEDJBAR L, MEDJBAR A., 2017 « Analyse polyphonique et positionnement de l'énonciateur dans le discours journalistiques : cas de la rubrique commentaire el Watan » Mémoire de master, université Abderrahmane Mira – Bejaïa-Campus Aboudaou.
- 2) AKSOY ALP E., 2012 « L'énonciation et la polyphonie dans l'œuvre d'Annie Ernaux » Thèse de Doctorat, Ankara.

Annexe

Le 08 juin 2020, l'auteure de *La Légende Inachevée*, madame Farida Hamadou a répondu par un email à une série de questions que nous lui avons adressée concernant le corpus :

Questionnaire destiné à l'écrivaine Farida Hamadou

1- Pourquoi avez-vous choisi « la légende inachevée » comme titre ?

En partant d'une réflexion personnelle, s'est imposée à mon esprit la conviction que chacun de nous, -par rapport à sa nature intime et à ses choix face à la vie - est en mesure de créer sa propre légende. C'est-à-dire s'accomplir. Aller vers soi, afin que se révèle à lui sa splendeur intérieure innée. Dans le cas de mon personnage, Cila (une légende en devenir), a été brutalement interrompue. Donc inachevée, du moins ici-bas.

2- Cette histoire est-elle tirée de faits réels, d'anecdotes personnelles ?

Durant la décennie sanglante (les années 1990), je tenais un journal intime. Je suivais tous les événements tragiques que les populations subissaient au quotidien. J'ai été le témoin oculaire de beaucoup d'atrocités, notamment dans les quartiers chauds de Constantine. La presse rapportait régulièrement des faits inouïs, insupportables. Des massacres tous azimuts de personnes, au nom de la religion. Entre autres, des assassinats de femmes dont le seul « crime » était leur refus de porter le voile sous la contrainte. L'histoire réelle d'une jeune enseignante égorgée dans un village dans l'ouest algérien pour n'avoir pas mis un foulard sur la tête m'avait choquée. Ce fait divers et d'autres cas similaires m'ont inspiré le personnage de Cila. Personnellement j'ai aussi subi d'insupportables pressions morales, avec tout l'impact psychologique que cela avait induit à l'époque. A travers cette fiction, j'ai voulu rendre hommage à tous ces jeunes dont on a fauché la vie, sans leur demander leur avis. Afin que nul n'oublie ces femmes assassinées à la fleur de l'âge, qu'on avait empêché d'accomplir leur « légende personnelle », c'est-à-dire leur vrai destin.

3- Pourquoi avez-vous choisi une voix féminine ?

Evidemment, dans la logique du déroulement des faits, ces jeunes femmes dont on avait abrégé la vie, auraient pu continuer à vivre, trouver l'amour de leur vie, peut-être fonder un foyer, devenir mères... l'amour, toujours l'amour, pour contrer la haine.

4- Pourquoi avez-vous choisi les noms Ahmed et Cilla ?

Ahmed est un prénom symbolisant la noblesse d'âme. C'est aussi l'un des noms du prophète de l'islam. Cila, c'était le petit nom de la fille d'une amie décédée dans un accident de la route. Un hommage à cette jolie fleur précocement cueillie.

5- Pour vos personnages, vous inspirez-vous des gens de votre entourage ?

Au-delà de la fiction, tous mes personnages ont leur quasi double dans la vie... dans mon entourage sociétal, le voisinage, les collègues, etc. Un romancier, comme chacun sait, fait feu de tout bois. N'est-ce pas ?.

6- Avez-vous écrit ce récit sans prendre en considération les procédés qui rendent votre écriture intéressante du point de vue de la pluralité des voix ?

Le procédé d'écriture est le fruit d'une véritable recherche. C'est une technique que j'ai inventée, que j'ai appelée « la technique du tourbillon ». Dans un désordre apparent, mais étudié, j'ai fait tourner l'écriture (marquer ainsi la création artistique), pour aboutir à la révélation du récit, comme un puzzle. Je pense que tout texte est prétexte, ou alibi, à la création artistique. Comme dans la vie, il n'y a pas vraiment un déroulement linéaire. Vous avez parfaitement raison de parler de « pluralité des voix ». Oui, maintes voix ont fusé de mon modeste récit.

7- En ce qui concerne les pronoms personnels, le pronom « ELLE » est souvent utilisé avec le passé simple ou l'imparfait, et le pronom « TU » est utilisé avec les temps présent et le passé composé, pouvez-vous expliquer pourquoi?

Dans un procédé d'écriture « intimiste », notamment pour le journal intime où le narrateur se dévoile directement, le « je » s'impose, évidemment, utilisant les temps les plus immédiats (présent et passé composé), afin que l'émotion faisant la densité du texte demeure intacte. Le « tu » est également un « outil » de communication intime avec l'autre, soit l'être aimé, seul (e) autorisé (e) à pénétrer dans nos pensées.

8- Pourquoi avez-vous choisi ce genre littéraire « journal intime » ?

Mon récit participe directement d'une expérience réelle douloureuse. Le choix du journal m'a paru le plus approprié pour rendre compte de l'état intérieur d'une personne confrontée, à son corps défendant, à des faits tragiques. Au-delà des personnages de papier, ce sont des faits insoutenables dont on veut se libérer, d'autant plus que c'est mon propre journal tenu durant toute la décennie noire, qui m'a aidée à sauvegarder toutes les émotions et ressentis du moment.

9- Dans le journal de Ahmed, vous avez utilisé deux pronoms personnels destinant à Cila (TU et ELLE). Pourquoi ?

Passer du « tu » au « elle », est une autre technique littéraire. L'une s'adressant directement au partenaire, l'autre comme prenant à témoin le monde et les éléments de notre désarroi. Sans oublier la poésie et les effets de style qui rendent un texte profondément humain.

Table des matières

Remerciements	2
Dédicaces	3
Déclaration	5
Liste des abréviations et symboles	6
Introduction générale	7
Chapitre 01 : L'énonciation dans l'œuvre <i>La Légende Inachevée</i>	7
Introduction	11
1. Théories de l'énonciation.....	12
1.1. De la linguistique structurale à la linguistique énonciative.....	12
1.1.1. La linguistique structurale	12
1.1.2. La linguistique de l'énonciation	12
1.2. Approche théorique de l'énonciation	14
1.2.1. L'énonciation chez Benveniste	14
1.2.2. Chez Dominique Maingueneau	14
1.2.3. Catherine Kerbrat Orecchioni	15
2. Champs Conceptuel	15
2.1. Locuteur / Enonciateur	15
2.1.1. Locuteur	15
2.1.2. Enonciateur.....	16
2.2. Situation d'énonciation/ situation de communication	16
2.2.1. Situation d'énonciation	16
2.2.2. Situation de communication.....	17
2.2.3. Situation /Contexte	17
2.3. Discours/ énoncé.....	18
3. Les marques de l'énonciation	19
3.1. La situation d'énonciation	19
3.1.1. Les énoncés ancrés (ou embrayés)	21
3.1.2. L'énoncé coupé (ou non embrayé).....	22
3.2. Les déictiques	22
3.2.1. Les embrayeurs subjectifs : Personne et non-personne.....	23
3.2.1.1. La personne	23
3.2.1.2. La non-personne.....	24

Table des matières

3.2.2.	Les déictiques spatio-temporels	25
3.2.2.1.	Les déictiques spatiaux	25
3.2.2.1.1.	Les démonstratifs	25
3.2.2.1.2.	Les présentatifs	25
3.2.2.1.3.	Les éléments adverbiaux	26
3.2.2.2.	Les déictiques temporels	27
3.2.2.2.1.	Adverbes et locutions adverbiales	27
3.2.2.2.2.	Prépositions temporelles	28
3.2.2.2.3.	Adjectifs temporels	28
3.2.2.2.4.	Durée ou date	29
3.2.2.2.5.	Actions répétées	29
3.3.	La modalisation	30
3.3.1.	Les marques de la modalisation	30
3.3.1.1.	Les verbes	30
3.3.1.2.	Adverbes	30
3.3.1.3.	Le conditionnel	31
3.3.1.4.	Figure de style	31
3.3.2.	Modalisation/modalité	31
3.3.3.	La modalité d'énonciation vs la modalité d'énoncé	31
4.	Les plans d'énonciation	32
4.1.	Récit et situation d'énonciation	32
4.2.	Les deux systèmes d'énonciation	32
4.2.1.	Passé composé et passé simple	32
4.3.	Discours et récit : Quelle différence ?	33
4.3.1.	Les temps du discours et du récit	36
	Conclusion	37
	Chapitre 02 : La polyphonie dans l'œuvre <i>La Légende Inachevée</i>	39
	Introduction	40
1.	Histoire de la polyphonie	41
2.	Qu'est-ce qu'une polyphonie ?	42
3.	Polyphonie linguistique ou littéraire ?	43
3.1.	La polyphonie littéraire ou dialogisme (Bakhtine)	44
3.1.1.	Le dialogisme	44
3.1.2.	Polyphonie	45

Table des matières

3.1.3.	Les voix apparentes dans l'œuvre de Farida Hamadou :	45
3.1.3.1.	La voix féminine	46
3.1.3.2.	La voix masculine	47
3.1.3.3.	La voix sociale	47
3.1.3.4.	La voix religieuse.....	48
3.2.	La polyphonie linguistique ou polyphonie énonciative.....	49
3.2.1.	La polyphonie linguistique ducrotienne et ses descendants scandinaves :	49
3.2.1.1.	L'approche ducrotienne	49
3.2.1.2.	ScaPoLine 2008	50
3.2.1.2.1.	La structure et la configuration polyphoniques.....	50
3.2.2.	La double énonciation : une autre forme de la polyphonie	52
3.2.3.	Le discours rapporté: vers une conception polyphonique?	54
3.2.3.1.	Le discours direct.....	54
3.2.3.2.	Le discours indirect.....	55
3.2.3.3.	Le discours direct libre (semi direct)	56
3.2.3.4.	Le discours indirect libre	56
3.2.4.	D'autres procédés polyphoniques linguistiques.....	57
3.2.4.1.	L'interrogation	57
3.2.4.2.	La négation.....	57
3.2.4.3.	L'opposition.....	58
3.2.5.	Les marqueurs de voix des autres (Les marques typographiques).....	59
3.2.5.1.	La mise entre guillemets	59
3.2.5.2.	La mise en italique	60
3.2.5.3.	La mise entre parenthèse.....	60
	Conclusion.....	62
	Conclusion générale	63
	Bibliographie.....	65
	Annexe	69
	Table des matières.....	72
	Résumé.....	75

Résumé

L'énonciation et la polyphonie dans l'œuvre « *La Légende Inachevée* » constituent le thème central de notre recherche. Bien qu'il soit construit avec des phrases courtes et simples, ce récit est très riche du point de vue énonciatif et de la pluralité des voix.

Afin de mettre tous ces éléments en évidence, nous avons mené notre travail en deux parties.

Dans un premier temps, nous avons fait une analyse énonciative en essayant d'analyser les procédés énonciatifs utilisés par les deux énonciateurs « Cilla et Ahmed » qui ont constitué la base du chapitre suivant.

Dans un second temps, nous avons essayé de mettre au jour les différentes voix dans l'œuvre à travers les diverses formes de polyphonie littéraire et de polyphonie linguistique.

A travers notre étude, nous avons tout d'abord eu l'occasion de mettre en valeur les stratégies et les enjeux énonciatifs et de comprendre que ces derniers diffèrent d'une personne à une autre, ceci nous a permis de mettre en exergue la pluralité langagière et de démontrer qu'un journal intime peut être porteur de voix non seulement sous forme d'écriture stylistique et littéraire mais aussi sous-forme d'énoncés simples et courts.

Mots-clés : Journal intime, énonciation, polyphonie, dialogisme, voix, point de vue

ملخص

يعتبر التلطف و تعدد الأصوات في العمل الأدبي الاسطورة الغير مكتملة المبحث الرئيسي لبحثنا، فعلى الرغم من أن رواية الاسطورة الغير مكتملة تسرد في جمل موجزة و بسيطة إلا أنها جد ثرية من الجانب البياني و كذا تعدد الأصوات. وبغية تسليط الضوء على هذه الجوانب، ارتأينا إنجاز عملنا في جزئين حيث قمنا بادئ ذي بدء بإجراء تحليل بياني من خلال محاولة تقويم الأساليب التعبيرية المستخدمة من قبل المتلفظين أحمد و سيليا اللذين شكلا المحور الأساسي للفصل الموالي، ثم قمنا بإسدال الستار عن مختلف الأصوات في هذا العمل الأدبي و ذلك عبر مختلف أشكال تعدد الأصوات الأدبية و اللغوية.

من خلال هذه الدراسة، أتاحت لنا فرصة إبراز الاستراتيجيات و التحديات التعبيرية و إدراك أن هذه الأخيرة تختلف من شخص لآخر، حيث مكنتنا ذلك من تسليط الضوء على التعدد اللغوي و إظهار أن المذكرات الشخصية لا تحمل في طياتها أصواتا في شكل كتابة أسلوبية فحسب بل في شكل خطابات بسيطة و موجزة.

الكلمات المفتاحية: مذكرات شخصية، تعدد الأصوات، الحوارية، الأصوات، وجهة نظر